MDPH de l'Ain

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

13 avenue de la Victoire - 01000 - BOURG EN BRESSE
Téléphone : 30 01 (prix d'un appel local)
Courriel : mdph@ain.fr
Site internet : https://www.ain.fr/solutions/mdph-ain/

Informations particulières

Antenne	Sur place : 13 avenue de la Victoire à Bourg-en-Bresse Par Correspondance : 13, avenue de la Victoire BP 50415 - 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
Informations	Horaires d'ouverture de la MDPH Du lundi au vendredi : 13:30 à 17:00 Accueil téléphonique au 30 01 (prix d'un appel local) : Du lundi au vendredi : 9:00 à 12:30 - 13:30 à 17:00 En ligne Email : mdph@ain.fr
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Ain - 01

MDPH de l'Allier

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

Château de Bellevue - Rue Aristide Briand - 03400 - YZEURE
Téléphone : 04 70 34 15 25
Fax : 04 70 34 15 26
Courriel : contact@mdph03.fr
Site internet : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/03

Informations particulières

Antenne

- MDPH de Montluçon:
Antenne du Conseil départemental
11 rue Desaix
03100 Montluçon
Tél. : 04 70 34 15 00
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 - 17H00.
Accueil téléphonique de 9h00 à 12h00.

- MDPH à Vichy:
Antenne du Conseil départemental
71 allée de Vichy
03200 Vichy
Tél. : 04 70 34 15 50
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 - 17H00.
Accueil téléphonique de 9h00 à 12h00.

Informations

Horaires d'ouverture au public à Moulins : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 - 17h00.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Allier - 03

MDPH Ardèche

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

2 bis rue de la Recluse - 07000 - PRIVAS
Téléphone : 04 75 64 71 58
Courriel : mdph@ardeche.fr

Informations particulières

Informations	Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 17h.
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Ardèche - 07

MDPH du Cantal

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

3 rue Alexandre Pinard - 15000 - AURILLAC
Téléphone : 04 71 46 20 20
Site internet : http://www.cantal.fr/maison-departementale-des-personnes-handicapees-me-voscotes-m178-n4-auvergne

Informations particulières

Informations	Horaires: du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 le vendredi et les veilles de fêtes : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Documents téléchargeables en ligne.
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15

MDPH de la Drôme

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

42C avenue des Langories - 26000 - VALENCE
Téléphone : 04 75 79 70 09
Courriel : dromesolidarites@ladrome.fr
Site internet : https://mesdemarches.ladrome.fr/

Informations particulières

Informations	Horaires: du lundi au vendredi, sans rendez vous de 9h - 12h30 / 13h30 - 17h / Fermé le jeudi après-midi.
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Drôme - 26

MDPH Puy-de-Dôme

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

11 rue Vaucanson - 63100 - CLERMONT FERRAND
Téléphone : 04 73 74 51 20
Courriel : mdph@mdph63.fr
Site internet : https://mdph.puy-de-dome.fr

Informations particulières

Antenne

AMBERT
CLIC Livradois-Forez
36 boulevard Henri IV
04 73 82 96 67
cliclivradoisforez.org

BILLOM
CLIC de Billom
21 rue Saint-Loup
04 73 60 48 85
personne-agee-aide-billom.fr

CLERMONT-FERRAND
11 rue Vaucanson
04 73 74 51 20
mdph.puy-de-dome.fr

ISSOIRE
CLIC Issoire Bassin Montagne
11 rue Espagnon
04 73 89 67 38
personne-agee-aide-issoire.fr

LAQUEUILLE
CLIC Senior Montagne
Maison pluri professionnelle
de santé - Le Bourg | 04 73 65 20 89
clicmontdore.com

RIOM
CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette

04 73 33 17 64
clic-riom.fr

THIERS
CLIC de Thiers
2 bis rue du Torpilleur Sirocco
04 73 51 64 85
clic-thiers.com

Informations

Horaires d'ouverture au public et d'accueil téléphonique :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h.
Jeudi : 13h30 à 17h (fermé le jeudi matin).

Documentation

a_presentation_mdph_2024_planche_web.pdf

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme - 63

MDPH Rhône

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

20 rue du Lac - Hôtel de la Métropole - 69483 - LYON
Téléphone : 04 78 63 40 40
Courriel : handicap@rhone.fr
Site internet : https://mdmph.rhone.fr/

Informations particulières

Antenne	voir le site de la mdph pour les Antennes
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Rhône - 69

MDPH Savoie

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

110 rue Sainte Rose - 73000 - CHAMBERY
Téléphone : 04 79 75 39 60
Fax : 04 79 44 51 08
Courriel : mdph@mdph73.fr
Site internet : http://www.mdph73.fr/

Informations particulières

Antenne

Informations

Accueil sur place :

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

Téléphone :
0 800 0 800 73 (numéro vert gratuit depuis un fixe)

ou 04 79 75 39 60

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Savoie - 73

MDPH Haute-Savoie

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

26, avenue de Chevêne - CS 20123 - 74003 - ANNECY CEDEX
Téléphone : 04 50 33 22 50
Fax : 04 50 33 22 54
Courriel : mdph@mdph74.fr
Site internet : https://www.mdph74.fr/

Informations particulières

Antenne	–
Informations	Accueil Physique du Lundi au Vendredi 8h30/12h00 -13h45/17H00 Fermeture les 1ers et 3è jeudis matins du mois. Accueil Téléphonique du Lundi au Vendredi de 13h45 à 17H00
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Savoie - 74

MDPH Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

23 rue d'Arcole - 42000 - SAINT-ETIENNE
Téléphone : 04 77 49 91 91
Courriel : accueil@mla.loire.fr
Site internet : https://www.loire.fr/jcms/lw_935092/la-maison-loire-autonomie

Informations particulières

Antenne	4 Maison Loire Autonomie et des relais Saint-Étienne Saint-Chamond Montbrison Roanne
Informations	Les antennes de la MDPH 42 Saint-Étienne (23 rue d'Arcole) 04 77 49 91 91 - accueil@mla.loire.fr Roanne (31-33 rue Alexandre Raffin) 04 77 23 83 83 - roanne@mla.loire.fr Montbrison (53 rue de la République) 04 77 96 55 69 - montbrison@mla.loire.fr Saint-Chamond (17 bis bd Waldeck Rousseau) 04 77 29 27 58 - saint-chamond@mla.loire.fr
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Loire - 42

MDPH Isère

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

15 avenue Doyen-Louis-Weil - BP 337 38010 Grenoble Cedex 1 - 38010 - GRENOBLE
Téléphone : 04 38 12 48 48
Courriel : mda38@isere.fr
Site internet : https://www.isere.fr/handicap-grand-age

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h30 Formulaires téléchargeables Demandes en ligne Annuaire Guide des aides
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Isère - 38

MDPH Haute-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

78 Bis, Avenue Marechl Foch - 43000 - LE PUY-EN-VELAY
Téléphone : 04 71 07 21 80
Courriel : accueil.mda@hauteloire.fr
Site internet : http://www.hauteloire.fr/La-Maison-Departementale-des.html

Informations particulières

Antenne	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)
Informations	Horaires d'ouverture Le Lundi : de 13h30 à 16h30 Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 9h à 12h. Du Mardi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 16h30 Le Vendredi : de 09h00 à 12h00 Numéro vert : 0800 43 00 43
Documentation	plaquette-mda2023.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Loire - 43

COMMUNAUTE 360 AIN

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

7 avenue Jean-Marie Verne - 01000 - BOURG EN BRESSE
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.lespep01.org/structure/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	AIN (01)
Informations	Bénéficiaires : Les personnes en situation de handicap (enfants, adultes) Les aidants, les parents, les conjoints, les tuteurs Les partenaires (professionnels, associations ...) Objectifs : Être écouté en vue de trouver des solutions pour tout type de problème lié à l'accessibilité Obtenir des informations sur des aides, dispositifs, ... Être soutenu lors des demandes qui n'aboutissent pas Permettre l'accessibilité aux services ordinaires, à « 360 degrés » (soins, scolarité, formation, logement, loisirs, culture ...) Evoquer un besoin de répit pour les aidants, et de solutions pour des situations complexes. 1. Appelez la ligne 0 800 360 360 2. Précisez que vous êtes de l'Ain 3. Votre appel est transmis à un membre de l'équipe C360 4. - Réponse de niveau 1 : une réponse immédiate peut vous être apportée - Réponse de niveau 2 : votre appel concerne une situation demandant des recherches ou des contacts avec des partenaires, un conseiller vous accompagnera dans les démarches à engager.
Documentation	plaquette-360-1-(1).pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Ain - 01

COMMUNAUTE 360 ALLIER

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

4 Avenue Aristide Briand - 03100 - MONTLUCON
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@unapei03.fr
Site internet : https://www.unapei03.fr/nos-etablissements/vie-sociale/la-communaute-360/

Informations particulières

Informations

La C360 Allier, est un dispositif qui s'adresse à toute personne en situation de handicap, du département de l'Allier, bénéficiaire ou non d'une notification d'orientation, ainsi qu'à son/ses proche/s aidant/es. Elle concerne également les professionnels de droit commun ou spécialisé, en recherche de ressources et d'appui.

Quel que soit le département d'appel, le numéro vert unique 0 800 360 360 centralise tous les appels, pour les transférer ensuite dans les départements concernés.

Chaque C360 s'inscrit dans la continuité de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) », généralisée au niveau national depuis janvier 2018 (circulaire DGCS/SD3 : 021/236 du 21 novembre 2021).

La C360 soutient les personnes dans leur projet de vie, afin de prévenir toute situation de rupture de parcours, en basant l'accompagnement sur les principes d'action de l'autodétermination.

La C360 mobilise les ressources du territoire, en s'appuyant sur les dispositifs et les réseaux de partenaires existants. Elle coordonne l'éventail des réponses, dans une logique de complémentarité et de subsidiarité.

Elle privilégie l'accès au droit commun, dans une démarche inclusive, et en favorisant l'accessibilité.

Enfin, la C360 participe de l'évolution de l'offre médico-sociale au regard des besoins des personnes accompagnées. Elle possède, dans ce sens, une mission d'observatoire et d'innovation sociale.

La C360 Allier est rattachée à l'Unapei PAYS D'ALLIER.

Documentation

flyer-c360-(1).pdf

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Allier - 03

COMMUNAUTE 360 ARDECHE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

8 avenue de l'Europe Unie - 07000 - PRIVAS
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360@adapei07.fr
Site internet : https://www.communaute360-ardeche.fr/

Informations particulières

Antenne

Médiateur de parcours : Gaël CROISIER 06.44.28.18.75 - gael.croisier@adapei07.fr

APV Assistante au Projet de Vie: Manon GODFROY 06.86.06.84.59 - manon.godfroy@adapei07.fr

Facilitatrice en intelligence collective: Valérie POUDRAY 06.44.28.18.68 - valerie.poudray@adapei07.fr

Doctorant: Alexandre PASQUERON DE FOMMERVAULT 06.86.06.84.58 - alexandre.pasqueron@adapei07.fr

Directeur, Services & Développement: Laurent BILLAUD 06.31.98.79.79.54 - laurent.billaud@adapei07.fr

Cheffe de service, Services & Développement: Karine DUPONT 07.85.79.58.47 - karine.dupont@adapei07.fr

Informations

Pour qui ?

Toute personne en situation de handicap.
Quel que soit l'âge ou la situation de handicap.
Avec ou sans notification MDPH.
Habitant en Ardèche et pour l'entourage, les proches, les famille.

Pourquoi ?

Ecouter, soutenir dans l'expression des besoins et attentes.
Informer sur les aides, les dispositifs adaptés à la situation.
Orienter vers l'interlocuteur le plus pertinent.
Soutenir et accompagner dans la recherche de solutions adaptées et cohérentes.

Comment ?

Appeler au 0.800.360.360
Indiquer le numéro du département: 07 pour l'Ardèche puis # (dièse)
Un professionnel de l'Ardèche répond.
En cas d'absence du professionnel, laisser un message et vous serez rappelé.

Selon la demande

Un professionnel répond et peut apporter une réponse immédiate.
Le professionnel peut proposer une rencontre à domicile (ou tout autre lieu) pour évaluer au mieux les besoins et les attentes.
Avec l'accord de la personne le professionnel peut soutenir dans les recherches. Ce professionnel accompagne jusqu'à ce qu'une solution ou une réponse soient apportées.

Documentation 1.-plaquette-c360.pdf

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Ardèche - 07

COMMUNAUTE 360 CANTAL

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

1 rue Laparra de Fieux - 15000 - AURILLAC
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : https://www.360cantal.fr/#contact
Site internet : https://www.360cantal.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Cantal Service et appel gratuits Du lundi au vendredi de 8h à 19h au 0800 360 360 ou 07 85 64 94 04
Informations	Pour les personnes en situation de handicap, quel que soit l'âge (enfants, adultes) ou la nature du handicap, avec ou sans orientation MDPH Pour les proches aidants et les familles Ecouter vos besoins et vos attentes Vous donner des informations sur des aides, des dispositifs Vous conseiller Vous orienter vers le bon interlocuteur Simplifier vos démarches et faciliter la mise en relation avec des partenaires Vous soutenir et vous accompagner
Documentation	com360-flyer-presentation-v10.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15

COMMUNAUTE 360 DROME

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

42 C avenue des Langories - Parc de Lautagne - 26000 - VALENCE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@ladrome.fr
Site internet : https://dromeinfos.ladrome.fr/acteur/1018/2-communaute-360-valence.htm

Informations particulières

Antenne

Portée par l'ADAPEI de la Drôme avec l'appui de 3 co-porteurs pour son déploiement et sa mise en oeuvre : l'APAJH, les PEP SRA et l'Association La Providence.

Pour joindre la communauté 360 :
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (fermé le jeudi après-midi) au 04 75 79 70 09
- Le jeudi après-midi et de 17h à 20h du lundi au vendredi au 0800 360 360

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la

mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Drôme - 26

COMMUNAUTE 360 ISERE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : conseillers@360isere.fr
Site internet : https://www.360isere.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de l'Isère du Lundi au vendredi de 9h à 18h
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	affiche-gp.pdf

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Isère - 38

COMMUNAUTE 360 LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@360loire.fr
Site internet : https://www.odpe.loire.fr/jcms/lw_1433935/fr/communaute-360-loire

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Loire
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	plaquette-c360-loire.pdf

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Loire - 42

COMMUNAUTE 360 PUY-DE-DÔME

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

63100 - CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communication@c360-aveyron.fr
Site internet : https://itinova.org/etablissements/communaute-360-puy-de-dome/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Puy-de-Dôme Directeur : Arnaud GRÉGOIRE Coordinateur : Samuel FERAUD-HÀ-PHÂM
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation	plaquette-c360_a4-2024.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme - 63

COMMUNAUTE 360 RHÔNE & METROPOLE DE LYON

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@360rhone-ml.fr
Site internet : https://www.360rhone-ml.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Rhône & Métropole de Lyon Du lundi au vendredi, de 9H à 19H
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	affiche-communaute-360-rhone-et-metropole-de-lyon.pdf

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Rhône - 69

COMMUNAUTE 360 SAVOIE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

73000 - CHAMBERY
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@communaute360-73.org
Site internet : https://www.csas-360.fr/csas/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Savoie dispositif porté par la CSAS (Communauté au Service de l'Autonomie en Savoie)
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Savoie - 73

COMMUNAUTE 360 HAUTE SAVOIE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : Fiche contact sur le site internet
Site internet : https://c360haute-savoie.fr/nous-contacter

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Haute-Savoie Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Savoie - 74

DAPV - Facilitateur de parcours de vie 69

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

26 rue Louis Blanc - 69006 - LYON
Téléphone : 04 28 87 05 96
Courriel : contact.faciliteur@360rhone-ml.fr
Site internet : https://www.lespep69.org/structure/cellule-de-faciliteurs-de-parcours-de-vie-cfpv/#:~:text=Missions,ou%20

Informations particulières

Antenne	Julie Richard Du lundi au vendredi, de 9h à 18h30.
Informations	Soutenir l'expression des attentes, des besoins et des choix de la personne en situation de handicap et de ses aidants Proposer une communication adaptée en fonction des besoins de chaque personne Informer la personne concernée de ses droits fondamentaux La personne est à l'initiative de la sollicitation et de l'intervention du faciliteur à tout moment de son parcours de vie Rencontre dans un lieu choisi par la personne Dispositif gratuit et confidentiel, accessible sans notification MDPH Pas d'évaluation de la demande ni des capacités de la personne Dispositif à destination de : La personne concernée Les aidants, familiaux ou professionnels, avec l'accord de la personne.
Documentation	flyer-cfpv-2.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Rhône - 69

DAPV - DSA 03

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : voir antennes
Courriel : faciliteurs@unapei03.fr
Site internet : https://www.unapei03.fr/nos-etablissements/vie-sociale/dispositif-de-soutien-a-lautodete

Informations particulières

Antenne	Dispositif de Soutien à l'Autodétermination de l'Allier (DSA03) Emeline COHAS: 06 19 53 36 82 Cédric MYTHERBALE : 06 14 83 45 23
Informations	Le DSA 03 se compose de deux faciliteurs de choix de vie. Ces derniers ont les missions suivantes : Recueillir les envies et aspirations de la personne Faire ressortir ses forces et compétences Informer sur les droits et les ressources existantes Elaborer le projet de vie sous forme d'objectifs réalisables Favoriser une démarche inclusive en mobilisant le droit commun Soutenir la concrétisation du projet
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Allier - 03

DAPV - Assistance au projet de vie - 07

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

8 avenue des l'Europe Unie - 07000 - PRIVAS
Téléphone : 06 86 06 84 59
Courriel : manon.godfroy@adapei07.fr
Site internet : https://www.communaute360-ardeche.fr/apv-quoi

Informations particulières

Informations	Mission de soutien à l'Autodétermination Soutien à l'élaboration et à la formulation des projets de vie
Documentation	3.+plaquette+apv.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Ardèche - 07

COMMUNAUTE 360 HAUTE LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@360hauteloire.fr
Site internet : https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-communautes-360-c360-en-auvergne-

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Haute Loire.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 »
Documentation	depliant-c360-numerique.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Haute-Loire - 43

DAPV - DSA 63

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

11 rue Vaucanson - 63100 - CLERMONT FERRAND
Téléphone : 04 81 65 79 99
Courriel : dsa63@itinova.org
Site internet : https://itinova.org/etablissements/dsa63/

Informations particulières

Informations	Le dispositif s’adresse aux personnes en situation de handicap et à leur entourage (famille, aidants). Equipe de l'établissement : Deux Facilitrices de Projet et Parcours de Vie (FPPV) Un coordonnateur, chef de service, clinicien de concertation et un directeur. C’est un dispositif gratuit.
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme - 63

DAPV - Soutien à l'autodétermination 15

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

1 rue Laparra de Fieux - 15000 - AURILLAC
Téléphone : 06 81 69 93 34
Courriel : autodetermination@360cantal.fr
Site internet : https://www.360cantal.fr/

Informations particulières

Informations	Le professionnel de la Communauté 360, faciliteur de projets et parcours de vie (FPPV), vous aide à réfléchir et à exprimer vos envies et attentes, sans jugement, afin que vous soyez acteur de vos projets. Il vous permet de mettre en lumière vos compétences et vos capacités, à faire des choix et prendre des décisions en considérant votre environnement de vie. Il est à côté de vous et ne prend pas de décision à votre place.
Documentation	flyer-autod-09.02025-a-imprimer-format-livret.pdf
Zone géographique	Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15

MDPH Yonne

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

10 Route de Saint Georges - 89000 - PERRIGNY
Téléphone : 03 86 72 89 72
Courriel : mdphy@yonne.fr
Site internet : http://www.mdph89.fr/

Informations particulières

Antenne	Rendez-vous dans l'Unité Territoriale de Solidarité la plus proche de chez vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Auxerre, 4, route de Perrigny – 89000 AUXERRE Sens, 26, rue Carnot – 89100 SENS Tonnerre, 35, rue Vaucorbe – 89700 TONNERRE Avallon, 7, route de Paris – 89200 AVALLON Joigny, 1, rue Alexander Von Humboldt – 89300 JOIGNY Migennes, 60, rue Émile Zola – 89400 MIGENNES Toucy, 10, rue Arrault – 89130 TOUCY
Informations	Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 (pas d'accueil téléphonique le vendredi après-midi) Le site de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de Perrigny est accessible aux usagers n'ayant pas de moyen de transport. La ligne 3 du service de bus Vivacité dessert l'arrêt "Conseil Général" situé juste devant notre parking.
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Yonne - 89

MDPH Nièvre

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

11, rue Emile Combes - 58000 - NEVERS
Téléphone : 03 86 71 05 50
Fax : 03 86 71 05 62
Courriel : mdph.nievre@mdph-58.fr
Site internet : http://nievre.fr/a-tous-les-ages/le-handicap/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph

Informations particulières

Informations	Accueil téléphonique Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 Tél. : 03 86 71 05 50 N° vert (gratuit) : 0 800 771 826 Accueil physique Tous les après-midi de 13h à 16h30 Le mardi toute la journée de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 Accueil sur rendez-vous le mercredi Fax Pôle Enfance : 03 86 71 64 77
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Nièvre - 58

MDPH de la Côte d'Or

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 Rue Joseph Tissot - 21000 - DIJON
Téléphone : 03 80 63 31 60
Courriel : mdph.teleservice@cotedor.fr
Site internet : https://www.cotedor.fr/votre-service/personnes-en-situation-de-handicap

Informations particulières

Informations	Documents téléchargeables en ligne.
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Côte-d'or - 21

MDPH du Doubs

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

13-15 rue de la Préfecture - 25043 - BESANCON
Téléphone : 03 81 25 90 00
Fax : 03 81 25 90 01
Site internet : http://mdph.doubs.fr/index.php

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Formulaires téléchargeables en ligne. Portail usager disponible en ligne pour suivre l'avancée de votre dossier.
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Doubs - 25

MDPH Haute-Saone

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 rue Jean-Bernard Derosne - BP 70318 - 70006 - VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 96 12 80
Fax : 03 84 96 12 81
Courriel : mdph@haute-saone.fr
Site internet : https://www.mdph70.fr/

Informations particulières

Informations	Accueil du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Haute-Saône - 70

MDPH Saone-et-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

18 rue de Flacé - Espace Duhesme - 71026 - MACON CEDEX 9
Téléphone : 03 85 21 51 30
Fax : 03 85 21 51 31
Courriel : mdph@saoneetloire71.fr
Site internet : https://www.saoneetloire.fr/nos-actions/autonomie/faciliter-le-parcours-des-beneficiaires/

Informations particulières

Antenne

AUTUN
36, avenue Charles de Gaulle - 71400 Autun
03 85 86 90 50
mla71montceau@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30

LE CREUSOT
2, avenue de Verdun - 71200 Le Creusot
03 85 77 97 80
mla71montceau@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

MONTCEAU-LES-MINES
8, rue François-Mitterrand
71300 Montceau-les-Mines
03 85 67 67 15
mla71montceau@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

CHALON-SUR-SAÔNE
Maison locale de l'autonomie
2, rue du Paradis - 71100 Chalon-sur-Saône
03 85 98 28 06
mla71chalon@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h45 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Vendredi : 8h45 à 12h15 - 13h45 à 16h15

LOUHANS
3, rue des Bordes - 71500 Louhans
03 85 75 85 85
mla71louhans@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

MÂCON
Département de Saône-et-Loire
Espace Duhesme - Bâtiment Loire
18, rue de Flacé - 71026 Mâcon Cedex 9
03 85 21 51 79
mla71macon@saoneetloire71.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

TOURNUS
Centre local d'information et de coordination
(CLIC) Réseau de Santé Social Solidaire (R3S)
Centre hospitalier - 627 rue Vitrier
71700 Tournus
03 85 51 35 78
contact.asso@r3stournus.fr
Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : 9h à 12h30

CLUNY
Centre local d'information et de coordination
(CLIC)
Association de Coordination gérontologique
du Clunisois - 1er étage - bureau n°12
12 rue des Ravattes - 71250 Cluny
03 85 59 30 60
coord.geronto.cluny@orange.fr
Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30 à 12h
14h à 16h
Mercredi : 9h à 11h30

PARAY-LE-MONIAL
3 rue des Charmes - 71600 Paray-le-Monial
03 85 88 05 70

mla71paray@saoneetloire71.fr
Horaires d’ouverture
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Zone géographique Bourgogne Franche-Comté, Saône-et-Loire - 71

MDPH Jura

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

355 bd Jules-Ferry - BP 40044 39002 Lons-le-Saunier Cedex - 39002 - LONS-LE-SAUNIER
Téléphone : 03 84 87 40 44
Fax : 03 84 87 40 48
Courriel : mdph39@jura.fr
Site internet : http://www.mdph39.fr

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 / 0 800 39 39 00 - numéro Vert, accessible gratuitement à partir d'un téléphone fixe et un portable. Formulaires téléchargeable sur le site.
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Jura - 39

MDPH Belfort

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

4 rue de l'As de Carreau - BP 30445 - 90008 - BELFORT
Téléphone : 03 70 04 89 89
Fax : 03 84 90 90 90
Courriel : contact@mdph90.fr
Site internet : https://www.territoiredebelfort.fr/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph

Informations particulières

Informations	POLE DES SERVICES DES 4 AS - TOUR A - 3e ETAGE Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h à 16h30 Le jeudi de 14h00 à 16h30
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Territoire de Belfort - 90

COMMUNAUTE 360 COTE D'OR

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 rue Joseph Tissot - 21000 - DIJON
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360.21@cotedor.fr

Informations particulières

Antenne

La communauté 360 Côte-d'Or a pour mission d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants dans leur parcours (besoin de soutien et d'accompagnement, demande d'aide et de répit, risque de rupture…) et de trouver des solutions de proximité.

N° Côte-d'Or : 03 80 63 64 14 (n° vert 0800 360 360)

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Bourgogne Franche-Comté, Côte-d'or - 21

COMMUNAUTE 360 DOUBS

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

15 rue de la préfecture - 25000 - BESANCON
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360@mdph.doubs.fr

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Doubs
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Doubs - 25

COMMUNAUTE 360 JURA

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Maison Départementale des Personnes Handicapées - 355 boulevard Jules Ferry - 39000 - LONS LE SAUNIER
Téléphone : aucun
Courriel : communaute360@jura.fr
Site internet : https://www.mdph39.fr/2021/11/communaute-360/

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Jura, accueil au sein de la MDPH.
Contact par mail uniquement.
Une fiche de saisine est disponible sur le site internet, et doit être transmise à communaute360@jura.fr : https://www.mdph39.fr/app/uploads/2023/07/Fiche-saisine-COMMUNAUTE-360.pdf

Ouvert du lundi au vendredi de 09:00 à 12:00, et de 13:30 à 16:30.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation

fiche-saisine-communaute-360.pdf

Zone géographique Bourgogne Franche-Comté, Jura - 39

COMMUNAUTE 360 NIEVRE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360@nievre.fr

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Nièvre Prise de rendez-vous au 0800 360 360
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	affiche-communaute-360-58.pdf

Zone géographique Bourgogne Franche-Comté, Nièvre - 58

COMMUNAUTE 360 TERRITOIRE DE BELFORT

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

90000 - BELFORT
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360@territoiredebelfort.fr
Site internet : https://www.territoiredebelfort.fr/communaute-360

Informations particulières

Antenne	Portée par la MDPH
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	vlt_215_web_calameo(3).pdf

Zone géographique Bourgogne Franche-Comté, Territoire de Belfort - 90

COMMUNAUTE 360 HAUTE SAONE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

MDPH - 1 rue Jean Bernard-Derosne - 70000 - VESOUL
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360@haute-saone.fr
Site internet : https://www.mdph70.fr/non-classe/communaute-360-handicap-des-solutions-pres-de-chez-vous/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Haute-Saône
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Haute-Saône - 70

COMMUNAUTE 360 SAÔNE ET LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : com360-71@mutualite-71.fr
Site internet : https://mutualite-71.fr/communaute-360/

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Saône-et-loire.
Pas d'accueil physique permanent.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Saône-et-Loire - 71

COMMUNAUTE 360 YONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

89100 - SENS
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://sens-handicap-adulte.apajh.org/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Yonne Nord : Apajh Yonne Sud Epnak
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer-apajh-plateforme-360.pdf

Zone géographique Bourgogne Franche-Comté, Yonne - 89

DAPV - DAA 25

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

13-15 rue de la préfecture - 25000 - BESANCON
Téléphone : voir antennes
Courriel : faciliteur@doubs.fr

Informations particulières

Antenne	Dispositif d'appui à l'autodétermination du Doubs Hana Saitovicq : 03 81 25 98 07 hana.saitovicq@mdph.doubs.fr Stéphane Toupenet : 03 81 25 80 93 stephane.toupenet@mdph.doubs.fr
Informations	Le faciliteur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet : Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, …). Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.
Documentation	carto-faciliteurs-choix-de-vie-2025.png.png
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Doubs - 25

DAPV - DAA 39

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

9 rue Chauvin - 39600 - ARBOIS
Téléphone : voir antennes
Courriel : daa39@juralliance.fr
Site internet : https://www.juralliance.fr/n/Actualites/DAA-39-un-nouveau-dispositif-porte-par-Juralliance-i5370.html

Informations particulières

Antenne	Porté par : l'Association JURALLIANCE Marlène Legendre : 06 85 50 56 13 Charles Commeinhes : 06 30 79 88 13
Informations	Le DAA est un dispositif inclusif et de proximité composé de deux faciliteurs de choix de vie qui soutiennent les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants dans l'expression de leurs propres envies pour la formulation de leur projet de vie, dans le respect de leurs choix et aspirations. Les principes d'action des faciliteurs sont : le renforcement du pouvoir de dire et d'agir des personnes ; l'appui à l'autodétermination des personnes avec pour objectif de faciliter la prise de décisions ainsi que l'accès aux droits par la mobilisation de toutes les ressources disponibles, en milieu ordinaire lorsque c'est possible, en milieu spécialisé lorsque c'est nécessaire, toujours selon le souhait des personnes ; un positionnement complémentaire au secteur médico-social. Ils n'assurent pas d'accompagnement socio-éducatif ou médico-social en direct ; une approche qui mobilise autour du projet et du devenir de la personne - avec son accord - l'ensemble des parties prenantes (personne elle-même, sa famille, son entourage).
Documentation	depliant_daa39_2025(2).pdf
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Jura - 39

DAPV - DAA 90

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

Informations particulières

Antenne	Rache Guillaume : rachel.guillaume@territoirebelfort.fr Sarah Briquet : sarah.briquet@territoiredebelfort.fr
Informations	Le faciliteur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet : Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, …). Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.
Documentation	carto-faciliteurs-choix-de-vie-2025.png(2).png
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Territoire de Belfort - 90

DAPV - DAA 70

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

1 rue Jean-Bernard-Derosne - 70000 - VESOUL
Téléphone : voir antennes
Courriel : faciliteurs70@haute-saone.fr

Informations particulières

Antenne	Dispositif d'appui à l'autodétermination 70 Cynthia Lefroc : 06 11 02 41 62 cynthia.lefroc@haute-soane.fr Yann Lamboley : 06 11 05 86 29 yann.lamboley@haute-saone.fr
Informations	Le faciliteur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet : Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, …). Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.
Documentation	plaquette_facilteurs_bfc(2).pdf
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Haute-Saône - 70

DAPV - DAA 89

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté
Téléphone : voir antennes
Courriel : voir antennes

Informations particulières

Antenne	Dispositif d'appui à l'autodétermination 89 NORD 06 14 56 33 51 faciliteurnord89@daa89.fr SUD 07 89 30 68 29 faciliteursud89@daa89.fr
Informations	Le faciliteur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet : Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, …). Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.
Documentation	plaquette_facilteurs_bfc(4).pdf
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Yonne - 89

DAPV - DAA 58

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

11 rue Emile Combes - 58000 - NEVERS
Téléphone : 03 86 71 05 61
Courriel : faciliteurs@nievre.fr

Informations particulières

Informations	Le faciliteur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet : Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, …). Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.
Documentation	plaquette_facilteurs_bfc.pdf
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Nièvre - 58

DAPV - DAA 71

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté
Téléphone : voir antennes
Courriel : daa-71@mutualite-71.fr
Site internet : https://mutualite-71.fr/daa-71/

Informations particulières

Antenne	Dispositif d'appui à l'autodétermination 71 Jérôme BEQUIN 07 78 41 20 30 Laura URTEBIZE 07 78 41 20 36
Informations	Le faciliteur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet : Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, …). Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.
Documentation	plaquette_facilteurs_bfc(3).pdf
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Saône-et-Loire - 71

DAPV - DAA 21

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

4 rue des Tamaris - 21600 - LONGVIC
Téléphone : 06 66 26 45 44
Courriel : faciliteurs21@apf.asso.fr
Site internet : https://cote-d-or.apf-francehandicap.org/

Informations particulières

Antenne	06 66 26 45 44 07 61 74 55 16
Informations	Ce dispositif vise à accompagner toute personne en situation de handicap (avec ou sans notification MDPH) rencontrant des difficultés à avancer dans la construction de son parcours et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la formalisation et l'avancée d'un projet personnel ou d'une composante de son projet de vie (santé, emploi, loisirs, logement…). Cet accompagnement est réalisé par les Faciliteurs de Choix de Vie de l'APF (Association France Handicap). Il est proposé aux bénéficiaires à titre gracieux, le dispositif étant financé par l'Agence Régionale de Santé. L'accompagnement des Faciliteurs de Choix de Vie s'adapte aux besoins et aux souhaits de la personne, qui choisit librement le lieu et la fréquence des rendez-vous. Le bénéficiaire peut suspendre ou mettre un terme à l'accompagnement à tout moment. Le dispositif peut également bénéficier aux proches-aidants.
Documentation	plaquette-daa-page-0001.jpg
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Côte-d'or - 21

MDPH du Finistère

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

1C rue Félix Le Dantec - CS 52019 - 29018 QUIMPER Cedex - 29018 - QUIMPER
Téléphone : 02 98 90 50 50
Fax : 02 98 90 90 51
Courriel : contact@mdph29.fr
Site internet : http://www.mdph29.fr

Informations particulières

Informations	Sur le site de la MDPH du Finistère : Téléchargement formulaires, dossiers, guides Annuaire informations paratiques
Zone géographique	Bretagne, Finistère - 29

MDPH d'Ile-et-Vilaine

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

13 Avenue de Cucillé - cs 13103 35031 RENNES CEDEX - 35031 - RENNES
Téléphone : 0800 35 35 05
Courriel : Contact_MDPH35@ille-et-vilaine.fr
Site internet : http://www.mdph35.fr/fr

Informations particulières

Antenne	La MDPH dispose également d'antennes locales situées dans 13 CLIC (centres locaux d'information et de coordination) répartis sur le territoire d'Ille-et-Vilaine; Fougères, Saint-Brice-en-Cogles, Dinard, Saint-Malo, Redon, La Guerche-de-Bretagne, Vitré, Montauban de Bretagne, Saint-Aubin d'Aubigné, Chantepie, Guichen, Combourg, Pacé.
Zone géographique	Bretagne, Ile-et-Vilaine - 35

MDPH Morbihan

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

16, rue Ella Maillart - Parc d'activité de Laroiseau - 56000 - Vannes
Téléphone : 02 97 62 74 74
Courriel : contact@mda56.fr
Site internet : https://www.morbihan.fr/nos-actions/accompagnement-tout-au-long-de-la-vie/handicap/de-laide-pour-vos-

Informations particulières

Informations	Accueil du public : Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h sauf le mardi matin (ouverture à 10h) et le vendredi après-midi (fermeture à 16h) Numéro vert : 0800 056 200 (appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile) du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture.
Zone géographique	Bretagne, Morbihan - 56

MDPH des Côtes d'Armor

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

3 rue Villiers de l'Isle Adam - 22190 - PLERIN
Téléphone : 02 96 01 01 80
Courriel : mdph@mdph.cotesdarmor.fr
Site internet : http://mdph.cotesdarmor.fr/

Informations particulières

Informations	Horaires d'accueil Téléphonique : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00. Dans les locaux de la MDPH : le lundi : de 13h30 à 16h30 (fermé le matin). du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Formulaires téléchargeables en ligne.
Zone géographique	Bretagne, Côtes-d'armor - 22

COMMUNAUTE 360 COTE D'ARMOR

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

3 rue du Bignon - 22190 - PLERIN
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : responsable.cercle360@handicap22.fr
Site internet : https://www.handicap22.org/accueil/dispositifs-departementaux/cercle-360

Informations particulières

Antenne	Dispositif porté par Handi-Cap 22 Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. L'équipe de conseillers en parcours construit avec vous une solution. Elle mobilise pour cela toutes les compétences des acteurs de l'accompagnement du territoire réunis en « communautés 360 ».
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun

	ressources et capacités d’innovation pour proposer des solutions d’accompagnement pour chacun.
Documentation	depliant-c-360-2026-web.pdf
Zone géographique	Bretagne, Côtes-d'armor - 22

COMMUNAUTE 360 FINISTERE

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Equipe de la communauté 360 du Finistère:

UNE COORDINATION DÉPARTEMENTALE :
« Coordinatrice de cercle »
Fondation ILDYS
DES CONSEILLERS EN PARCOURS :
Territoire de Brest :
Association APF – France Handicap
Association Sauvegarde de l'enfance 29-56
Territoire Sud Finistère :
Association des Papillons Blancs29
Territoire de Morlaix – Centre Ouest Bretagne:
Association Don Bosco
Réponse de niveau 1 :
Une réponse immédiate peut vous être apportée (ex : recherche de services de proximité, droits…)
Réponse de niveau 2 :
Votre appel concerne une situation demandant des recherches ou des contacts avec des institutions, ESMS… Vous compléter le dossier de saisine
C360 autorisant l'équipe a faire des démarches, a rassembler les services pouvant apportés des solutions ou nouvelles propositions
Autre :
Une démarche de diagnostic territorial

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du

bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation plaquette_communaute-360-finistere.pdf

Zone géographique Bretagne, Finistère - 29

COMMUNAUTE 360 ILLE ET VILAINE

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@communaute360-35.bzh
Site internet : https://www.communaute360-35.bzh/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 d'Ille-et-Vilaine
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	plaquette-c360-2024.pdf

Zone géographique Bretagne, Ile-et-Vilaine - 35

COMMUNAUTE 360 MORBIHAN

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Morbihan
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Bretagne, Morbihan - 56

DAPV - 35

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne
Téléphone : 02 99 78 01 46
Courriel : dapv@coopairaction.bzh
Site internet : https://www.communaute360-35.bzh/organisme/2140-2/

Informations particulières

Antenne	autre mail : dapv@gcsms-cp2.bzh
Informations	DAPV 35 Ce dispositif vient en soutien des personnes et de leurs proches aidants. Il permet de : Réfléchir aux attentes et aux besoins liés au parcours de vie. Définir des actions et des étapes dans la mise en place d'un projet. Identifier et mobiliser les acteurs du projet de vie de la personne. L'appui permet d'obtenir des connaissances et des informations accessibles, de rechercher des possibilités de mise en œuvre du projet, en mobilisant autant que possible le droit commun, de faciliter le lien vers les partenaires identifiés et d'être soutenu dans la communication des attentes. Quelles sont les personnes qui bénéficient de ce service ? Toutes les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches aidants, souhaitant bénéficier d'un appui autour d'un projet. Le dispositif peut permettre de : Penser son projet de vie et le formaliser, à partir de ses envies et de ses représentations, de manière neutre et indépendante sur tous les champs (logement, emploi, santé, culture…). Construire un plan d'actions et identifier toutes les ressources/réponses de proximité. Aider la personne à projeter des actions possibles et leurs impacts, pour réaliser ce projet. Soutenir les personnes dans leurs choix et leur parcours. Leur garantir un accès à toutes les actions et informations qui les

concernent.

Zone géographique	Bretagne, Ile-et-Vilaine - 35

DAPV - APPV 56

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

11 Allée Marie Louise Trichet - Association EMISEM - 56400 - BRECH
Téléphone : 06 80 11 00 55
Courriel : accueil@emisem.fr
Site internet : https://www.soutenirlesaidants.fr/plateforme-de-repit-et-d-accompagnement/brech

Informations particulières

Antenne	Territoire EST : appv1@emisem.fr 06 15 83 49 69 Territoire OUEST : appv2@emisem.fr 06 17 05 76 03
Informations	Le DAPV est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.
Zone géographique	Bretagne, Morbihan - 56

MDPH du Cher

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

Route de Guerry - 18021 - BOURGES
Téléphone : 02 48 27 31 31
Fax : 02 48 27 31 54
Courriel : autonomie.mdph@departement18.fr
Site internet : https://www.departement18.fr/Maison-departementale-des-personnes-handicapees-86

Informations particulières

Informations	Horaires Le lundi : de 8h30 à 12h. Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h.
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Cher - 18

MDPH Indre

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

4 rue Eugène-Rolland - Centre Colbert - 36000 - CHATEAUROUX
Téléphone : 02 54 35 24 24
Fax : 02 54 35 24 29
Courriel : mdph36@mdph36.fr
Site internet : https://www.mdph36.fr

Informations particulières

Informations	Accueil physique dans nos locaux : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 sans interruption Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 sans interruption Téléchargement de formulaires sur le site internet.
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Indre - 36

MDPH Loiret

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

3 bis avenue des droits de l'Homme - Pavillon Citoyenneté - 45000 - ORLEANS
Téléphone : 02 38 25 45 45
Courriel : mda.contact@loiret.fr
Site internet : https://www.loiret.fr/vos-demarches-handicap

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00 Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00 Formulaire en ligne.
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Loiret - 45

MDPH Loir-et-Cher

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

34 av Maunoury - 41000 - BLOIS
Téléphone : 02 54 58 43 79
Courriel : accueil.mdph@departement41.fr
Site internet : https://www.departement41.fr/services-en-ligne/etre-accompagne/vivre-autonome-41-personnes-agees-ha

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 17h00
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Loir-et-Cher - 41

MDPH Indre-et-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

38 rue Édouard-Vaillant - CS 14233 37042 Tours Cedex 1 - 37042 - TOURS
Téléphone : 02 47 75 26 66
Fax : 02 47 75 25 99
Courriel : info@mdph37.fr
Site internet : http://www.mdph37.fr

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00 Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Indre-et-Loire - 37

MDPH Eure-et-Loir

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

19 place des Épars - 28000 - CHARTRES
Téléphone : 02 37 33 46 46
Courriel : contact@mda28.fr
Site internet : http://www.eurelien.fr/guide/autonomie

Informations particulières

Antenne	Accueil généraliste - 02 37 33 46 46 - contact@mda28.fr Pôle autonomie du Bassin Chartrain - 19 place des Épars 28000 CHARTRES - 02 37 20 13 48 - mda.bassin-chartrain@mda28.fr Pôle autonomie du Pays Drouais - 7 rue Henri Dunant 28100 DREUX - 02 37 64 25 50 - mda.drouais@mda28.fr Pôle autonomie du Dunois - 1 place du Phénix 28000 CHATEAUDUN - 02 37 44 55 50 - mda.dunois@mda28.fr Pôle autonomie du Perche - 58 rue Gouverneur 28400 NOGENT-LE-ROTROU - 02 37 53 39 17 - mda.perche@mda28.fr
Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00 Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00 Adresse postale 57 bis rue du Docteur-Maunoury 28000 Chartres
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Eure-et-Loir - 28

COMMUNAUTE 360 CHER

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

22 rue Jules Ferry - 18000 - BOURGES
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360@pep18.fr
Site internet : https://www.pep18.fr/soutenir-les-familles/com360-plateforme-d-aide-et-de-soutien

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 Cher
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Cher - 18

COMMUNAUTE 360 EURE ET LOIR

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

3 rue Charles Brune - 28110 - LUCE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@pep28.asso.fr
Site internet : https://www.lespep28.org/plateforme-360/

Informations particulières

Antenne

La plateforme 360 est adossée au Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées d'Eure-et-Loir des PEP 28.

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation	flyers-falc-c360.pdf
Zone géographique	Centre Val-de-Loire, Eure-et-Loir - 28

COMMUNAUTE 360 INDRE

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire

22 rue Combanaire - 36000 - CHATEAUROUX
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communauté360@adpep36.fr
Site internet : https://www.adpep36.fr/etablissement/52/communaute-360-chateauroux#

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 CHÂTEAUROUX Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Centre Val-de-Loire, Indre - 36

COMMUNAUTE 360 INDRE ET LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360.37@apf.asso.fr
Site internet : https://pole-domicile-37.apf-francehandicap.org/communaute-360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 d'Indre-et-Loire
du lundi au vendredi de 9h-12h30 et de 14h à 17h

Composition d'équipe :
Directrice
Cheffe de service
Chargée de mission
Conseillères en parcours

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la

mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Centre Val-de-Loire, Indre-et-Loire - 37

COMMUNAUTE 360 LOIR ET CHER

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : vivre.autonome41@departement41.fr
Site internet : https://www.apajh41.fr/structure/communaute-360/

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 du Loir-et-Cher
Le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

En Loir et Cher, Vivre Autonome 41 est le guichet unique public du département pour le handicap et la perte d'autonomie.

L'appui par l'association APAJH 41 n'est déclenché que si votre situation est dite "sans solution" complexe. Si Vivre Autonome 41 constate que les prestations classiques ne suffisent pas ou que votre parcours est bloqué, ils basculent alors le dossier vers la cellule de coordination et les "faciliteurs" de l'APAJH pour co-construire une solution sur mesure.

Zone géographique Centre Val-de-Loire, Loir-et-Cher - 41

COMMUNAUTE 360 LOIRET

Accompagnement public : démarches administratives - Centre-Val de Loire
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@c360loiret.fr
Site internet : https://www.facebook.com/c360loiret/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Loiret Du lundi au vendredi de 9h00 à12h30 et de 13h30 à 17h00
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	2024-ct360-plaquette-tout-public.pdf

Zone géographique Centre Val-de-Loire, Loiret - 45

MDPH Haute Corse

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

2 Bis Chemin de l'Annonciade - IMMEUBLE LOULAMAND - 20405 - BASTIA
Téléphone : 04 95 30 08 35
Courriel : casadibastia@mdph.corsica
Site internet : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/20

Informations particulières

Zone géographique	Corse, Haute-Corse - 2b

MDPH Corse Sud

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

Avenue du Mont Thabor quartier st joseph - Immeuble Castellani - 20090 - AJACCIO CEDEX 9
Téléphone : 04 95 10 40 90
Courriel : corsedusud@mdph.corsica
Site internet : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/20

Informations particulières

Informations	Accueil physique Lundi : 8h30 à 11h30 – 14h00 à 16h00 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h30 Accueil téléphonique Tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Zone géographique	Corse, Corse-du-sud - 2a

COMMUNAUTE 360 2A

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

Avenue du Mont Thabor - 20090 - AJACCIO
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 2A
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Corse, Corse-du-sud - 2a

COMMUNAUTE 360 2B

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

2 bis Chemin de l'Annonciade - 20200 - BASTIA
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 2B
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Corse, Haute-Corse - 2b

DAPV - Le Facilitateur Corse

Accompagnement public : démarches administratives - Corse

Route de l'aéroport - 20290 - LUCCIANA
Téléphone : 07 87 89 51 31
Courriel : infos@faciliteur-corse.fr
Site internet : https://www.facebook.com/profile.php?id=61572867536794

Informations particulières

Informations	Le dispositif de soutien à l'autodétermination est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	facilitateur-corse.jpg
Zone géographique	Corse, Corse-du-sud - 2a, Haute-Corse - 2b

MDPH Réunion

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

13 rue Fenelon - BP 60183 - 97464 - SAINT-DENIS CEDEX
Téléphone : 0 800 000 262
Courriel : mdph974@mdph.re
Site internet : http://www.mdph.re/

Informations particulières

Antenne	MDPH Réunion - Antenne Sud 13 rue Archambaud 97410 Saint-Pierre
Informations	Horaires d'ouverture au public Du lundi au jeudi de 8H à 12H et 13H à 16H Et le vendredi de 8H à 12H
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Reunion - 97

MDPH Guadeloupe

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Rue du Docteur HÉLENE - POLE MEDICO SOCIAL - 97190 - GOSIER
Téléphone : 05 90 83 14 28
Fax : 05 90 89 61 93
Courriel : contact@mdph-971.fr
Site internet : https://www.rdv360.com/mdph971-accueil-97190-le-gosier

Informations particulières

Antenne	Relais MDPH à Marie-Galante : Centre artisanal, carrefour de l'étoile no 6 - 97112 Grand-Bourg, Tél. : 0590 97 33 96. Le lundi de 8h à 16 h. Du mardi au vendredi de 8h à 12h45.
Informations	Du Lundi au Vendredi de 08:30 - 12:00 (jeudi fermé)
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guadeloupe - 97

MDPH Martinique

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

1 RUE GEORGES EUCHARIS ESPACE PYTAGORE - LOTISSEMENT DILLON STADE - 97200 - FORT DE FRANCE
Téléphone : 05 96 70 09 95
Courriel : contact@mdph972.fr
Site internet : http://mdph972.fr/

Informations particulières

Antenne	Horaires d'ouverture LES PERMANENCES : Sous-préfecture du MARIN : (0596 74 92 90) Lundi matin de 8H00 à 12H00. CCAS de RIVIERE-SALEE : (0596 68 79 36) Mercredi matin de 8H00 à 12H00. Sous-Préfecture de TRINITE : (0596 58 21 13) Mardi matin de 8H00 à 12H00. Mairie de SAINT-PIERRE : (0596 78 10 32 - Poste 34) Vendredi matin de 8H00 à 12H00.
Informations	Accueil physique : du lundi au jeudi de 8h à 12h Accueil Téléphonique : lundi mardi jeudi de 8h à 13h puis de 14h à 16h - mercredi de 8h à 13h
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Martinique - 97

MDPH Saint-Pierre et Miquelon

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

9 Rue Amiral Muselier - BP 4208 - 97500 - SAINT-PIERRE ET MIQUELON
Téléphone : 05 08 41 01 60
Fax : 05 08 41 01 70
Courriel : mta@ct975.fr

Informations particulières

Antenne	MDPH SAINT PIERRE ET MIQUELON MAISON TERRITORIALE DE L AUTONOMIE Horaires d'ouverture Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h30à 12h et de 13h30 à 16h30.
Informations	Pour les habitants de Miquelon, vous pouvez aussi vous rendre à l'Unité de vie située rue Dominique Borotra (téléphone : 05 08 41 68 52).
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Saint-Pierre et Miquelon - 97

Dispositif handicap et dépendance de Nouvelle-Calédonie

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

7, avenue Paul Doumer, bâtiment H - Centre ville de Nouméa - 98800 - NOUMEA
Téléphone : 26 44 80
Courriel : chd@gouv.nc
Site internet : https://dass.gouv.nc/handicap-et-dependance/le-dispositif-handicap-et-dependance

Informations particulières

Antenne

CHD - Conseil du handicap et de la dépendance
Tél. : 26 44 80
E-mail : chd@gouv.nc

CRHD – Commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance pour les adultes
Tél. : 24 37 24
E-mail : dass.crhd@gouv.nc

CEJH – Commission des enfants et des jeunes handicapés
Tél. : 24 37 23
E-mail : dass.cejh@gouv.nc

GIP HDBV - Handicap Dépendance et Bien Vieillir
Tél. : 24 66 99
E-mail : secretariat@hdbv.nc

CAFAT – Action sociale et handicap
Tél. : 25 58 10
E-mail : ash@cafat.nc

Informations

En Nouvelle-Calédonie, plusieurs organismes interviennent pour accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d’autonomie.

Voici les principaux interlocuteurs et leur rôle.

- Vous faites une demande de reconnaissance ou d’accompagnement : Votre situation est étudiée par une commission. Elle peut reconnaître un handicap ou une perte d’autonomie et proposer un plan d’accompagnement adapté.
*Pour les enfants et les jeunes : la CEJH, Commission des Enfants et des

Jeunes Handicapés.
*Pour les adultes : la CRHD, Commission de Reconnaissance du Handicap et de la Dépendance.

- Les aides et les décisions liées au handicap et à la dépendance :
Le Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD) participe à la mise en place des actions en faveur des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.
Il intervient notamment dans l'attribution des aides, l'insertion professionnelle et les décisions liées au fonctionnement du dispositif.

Vous bénéficiez d'une aide :
Le service Action sociale et handicap de la CAFAT assure le suivi administratif et le versement des aides attribuées, ainsi que le suivi des prestataires conventionnés.

Vous êtes accompagné au quotidien :
Les prestataires du régime d'aides peuvent intervenir selon les besoins : auxiliaires de vie, centres d'accueil de jour ou d'hébergement, transporteurs, etc.

Zone géographique DROM - PTOM (97-98), PTOM - 98, Nouvelle Calédonie - 98

MDPH Guyane

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Novaparc 7 - Rue des Galaxies - BP 35028 - 97305 - CAYENNE CEDEX
Téléphone : 05 94 39 16 80
Courriel : mdph-guyane@mdph973.fr
Site internet : https://mdph973.fr/

Informations particulières

Antenne	Antenne de la MDPH UTAS Robert Ulic 1 av. Paul Castaing, ZAC St-Maurice 97320 SAINT-LAURENT-DU-MARONI 05 94 27 79 30 05 94 27 79 09 mdph-guyane@mdph973.fr
Informations	Du lundi au vendredi de 7h30 à 14h00 (fermeture les jeudis)
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guyane - 97

MDPH Mayotte

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

8 rue Mariazé - BP 1020 - 97600 - MAMOUDZOU
Téléphone : 02 69 62 96 20
Courriel : accueil@mdph976.fr

Informations particulières

Informations	Ouvert au public le lundi, mardi et jeudi de 8h00-12h00 13h00-15h30 ; mercredi de 8h00-12h00 14h00-15h30 Accueil téléphonique le lundi, mardi et jeudi de 8h00-12h00 13h00-15h30 ; mercredi de 8h00-12h00 14h00-15h30 ; vendredi de 8h00-12h00
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Mayotte - 97

COMMUNAUTE 360 MARTINIQUE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360@aarpha.fr
Site internet : https://aarpha.org/etablissements-et-services/communaute-360/

Informations particulières

Antenne

Une Communauté 360 en cogestion avec quatre autres associations du territoire permet de mobiliser les compétences dans la recherche de solutions urgentes afin d'éviter des ruptures de parcours par son numéro vert d'appui 0800 360 360.

Nos conseillers sont disponibles du lundi au vendredi au : 0800 360 360 de 8h00 -14h00

De 14h00-16h30 : 0696 45 10 87 / 0696 45 69 11

Informations

L’objectif des communautés 360 est d’accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d’éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l’offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d’accompagnement, ainsi qu’au renforcement de la mobilisation de l’ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d’entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l’appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d’accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux,

	hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer-communaute-360-martinique-nouveau.pdf
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Martinique - 97

COMMUNAUTE 360 GUADELOUPE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Route des Plaines - 97116 - POINTE NOIRE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact.com360-971@alefpa.fr
Site internet : https://callhandi971.fr/

Informations particulières

Antenne

Financée par l’ARS et portée par l'Alefpa Guadeloupe, la Communauté 360 est une plateforme territoriale d’écoute, d’information, d'orientation et de coordination en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

La communauté 360 dispose d'un numéro national gratuit, et d'un réseau de professionnels qui apportent ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.
Un réseau d’acteurs issus du milieu spécialisé et du droit commun qui apporte ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Le 0 800 360 360 est destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en grande difficulté ou sans solution immédiate dans le cadre de la crise, et qui ne savent pas à qui s’adresser. Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l’accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.

Nous vous écoutons le lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 16h30, et le mercredi et vendredi de 9h00 à 13h00.

Public de 0 à 60 ans

Informations

L’objectif des communautés 360 est d’accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d’éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l’offre de droit

commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation communaut-360_dpliantnew.pdf

Zone géographique DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guadeloupe - 97

COMMUNAUTE 360 LA REUNION

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@c360.re
Site internet : https://c360.re/

Informations particulières

Antenne	Du lundi au vendredi : de 8h à 16h
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	plaquette-c360.pdf

Zone géographique DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Reunion - 97

COMMUNAUTE 360 GUYANE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

4 rue de la Rose des Vents - 97354 - REMIRE MONTJOLY
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Guyane
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Guyane - 97

COMMUNAUTE 360 MAYOTTE

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

68 Boulevard Halidi Mchindra - 97600 - MAMOUDZOU
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact.pprap@apajh.asso.fr
Site internet : https://mayotterecrute.fr/entreprise/apajh

Informations particulières

Antenne	l'APAJH : plateforme 360 élargie aux personnes âgées et aidants.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Mayotte - 97

COMMUNAUTE 360 SAINT-MARTIN

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Siège en Guadeloupe : route des plaines - site : ESAT La Ravine Bleue - 97116 - POINTE-NOIRE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact.com360-971@alefpa.fr
Site internet : https://callhandi971.fr/

Informations particulières

Antenne

Financée par l'ARS et portée par l'Alefpa Guadeloupe, la Communauté 360 est une plateforme territoriale d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

La communauté 360 dispose d'un numéro national gratuit, et d'un réseau de professionnels qui apportent ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.
Un réseau d'acteurs issus du milieu spécialisé et du droit commun qui apporte ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Le 0 800 360 360 est destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en grande difficulté ou sans solution immédiate dans le cadre de la crise, et qui ne savent pas à qui s'adresser. Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l'accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.

Nous vous écoutons le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30
le mercredi et vendredi de 8h30 à 13h00

Public de 0 à 60 ans

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit

commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Collectivité de Saint-Martin - 97

COMMUNAUTE 360 SAINT-BARTHELEMY

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

Siège en Guadeloupe : route des plaines - site : ESAT La Ravine Bleue - 97116 - POINTE-NOIRE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact.com360-971@alefpa.fr
Site internet : https://callhandi971.fr/

Informations particulières

Antenne

Financée par l'ARS et portée par l'Alefpa Guadeloupe, la Communauté 360 est une plateforme territoriale d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

La communauté 360 dispose d'un numéro national gratuit, et d'un réseau de professionnels qui apportent ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.
Un réseau d'acteurs issus du milieu spécialisé et du droit commun qui apporte ses ressources, services, expertise en fonction des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Le 0 800 360 360 est destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en grande difficulté ou sans solution immédiate dans le cadre de la crise, et qui ne savent pas à qui s'adresser. Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l'accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées.

Nous vous écoutons le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30
le mercredi et vendredi de 8h30 à 13h00

Public de 0 à 60 ans

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit

commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation communaut-360_dpliantnew.jpg

Zone géographique DROM - PTOM (97-98), DROM - 97, Collectivité de Saint-Barthélemy - 97

DAPV - 974

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : dapv974@alefpa.fr
Site internet : https://c360.re/dapv

Informations particulières

Antenne	DAPV de la Réunion
Informations	Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie de la Réunion (DAPV) est orienté par la Communauté 360 et porté par l'ALEFPA. Il accompagne toute personne en situation de handicap, quel que soit son âge, même sans reconnaissance MDPH. L'objectif est de faciliter la formulation de son projet de vie. Le DAPV favorise l'autodétermination. La personne peut exprimer ses envies, identifier ses besoins et construire ses solutions. L'Assistante au Projet Parcours de Vie (APPV) soutient cette démarche sans jugement. Elle renforce le pouvoir d'agir de la personne et implique, si nécessaire, la famille. Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie est gratuit, sans durée et sans contractualisation : seule une charte est signée. Les projets sont divers : certains portent sur des loisirs ou des sorties, d'autres concernent des questions essentielles du quotidien comme se loger, se déplacer ou construire son avenir.
Documentation	dapv-flyer.pdf
Zone géographique	DROM - PTOM (97-98), Reunion - 97

CNSA - Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Accompagnement public : démarches administratives - France
Courriel : https://www.cnsa.fr/contact
Site internet : https://www.cnsa.fr/

Informations particulières

Antenne	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
Informations	Site d'information institutionnelle et professionnelle de l'aide à l'autonomie
Zone géographique	France

MDPH Ardennes

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

55 avenue Charles de Gaulle - 08000 - CHARLEVILLE-MEZIERES
Téléphone : 03 24 41 39 50
Site internet : https://mdph08.fr/

Informations particulières

Informations	Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Documents téléchargeables sur le site du Conseil Départemental 08.
Zone géographique	Grand Est, Ardennes - 08

MDPH Marne

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

50 avenue du Général Patton - Centre d'affaires Patton - Entrée A - 51000 - CHALON-EN-CHAMPAGNE
Téléphone : 03 26 26 06 06
Courriel : accueil@mdph51.fr
Site internet : https://www.mdph51.fr/

Informations particulières

Informations	Pour se rendre à la Maison départementale des personnes handicapées, il faut désormais prendre rendez-vous en ligne. accueil@mdph51.fr
Zone géographique	Grand Est, Marne - 51

MDPH de l'Aube

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Cité administrative des Vassaules - CS 50770 - 10026 - TROYES
Téléphone : 03 25 42 65 70
Courriel : mdph@aube.fr
Site internet : http://www.mdph10.fr/

Informations particulières

Informations	- Documents téléchargeables en ligne. - Guide pour remplir les documents sur le site. - Espace personnel pour consulter l'avancement de votre dossier.
Zone géographique	Grand Est, Aube - 10

MDPH des Vosges

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

2 Rue de Grennevo - CS 60045 CEDEX - 88026 - EPINAL
Téléphone : 03 29 29 09 91
Courriel : mdph88@vosges.fr
Site internet : https://www.vosges.fr/dispositifs/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph/

Informations particulières

Antenne

SIEGE MDA
2 rue Grennevo - ÉPINAL Tél: 03 29 29 09 91 mdph88@vosges.fr / massec@vosges.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

NEUFCHATEAU
39 rue Jules Ferry Tél: 03 29 38 53 30
mda-missionclicouest@vosges.fr
Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h

VITTEL
387 rue Saint-Eloi Tél : 03 29 38 53 30
mda-missionclicouest@vosges.fr
Le mardi de 14h à 17h

EPINAL
1 rue de la Préfecture Tél : 03 29 38 52 80
mda-missioncliccentre@vosges.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

REMIREMONT
8 rue Henri Utard Tél : 03 29 38 53 20
mda-missionclicsudest@vosges.fr
Du lundi au vendredi (sauf le mardi matin) de 9h à 12h et 14h à 17h

BRUYERES
31 avenue de Lattre de Tassigny Tél : 03 29 38 52 80
mda-missioncliccentre@vosges.fr
Les lundis et mercredis de 9h à 12h et 14h à 17h

SAINT-DIE-DES-VOSGES
67 rue de la Prairie Tél : 03 29 56 42 88

	mda-missionclicnordest@vosges.fr Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
Informations	Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Zone géographique	Grand Est, Vosges - 88

MDPH Haute-Marne

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

4 Cours Marcel Baron - CS 42021 52901 - 52000 - CHAUMONT
Téléphone : 03 25 01 19 51
Courriel : mdph@haute-marne.fr
Site internet : https://haute-marne.fr/nos-missions/handicap/maison-departementale-des-personnes-handicapees/

Informations particulières

Informations	MDPH 52 DU LUNDI AU VENDREDI 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00 Centre départemental administratif 4 Cours Marcel Baron – CS 42021 52901 Chaumont Cedex 9 Tél. 0 800 0800 52 (numéro vert – APPEL GRATUIT depuis un poste fixe uniquement)
Zone géographique	Grand Est, Haute-Marne - 52

MDPH Meurthe-et-Moselle

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

123 rue Ernest Albert - CS 31030 - 54 521 - LAXOU Cedex
Téléphone : 03 83 97 44 20
Courriel : https://mdph.meurthe-et-moselle.fr/contactez-nous
Site internet : https://mdph.meurthe-et-moselle.fr/

Informations particulières

Antenne

Territoire de Longwy
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
16, avenue de Lattre de Tassigny
54400 LONGWY-BAS
Tél : 03 82 39 59 66
Fax : 03 82 39 59 50
paphlongwy@departement54.fr

Territoire de Briey
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
3, place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMECOURT
Tél : 03 57 49 81 10
Fax : 03 57 49 81 09
paphbriey@departement54.fr

Territoire Val de Lorraine
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
9200, route de Blénod
54700 MAIDIERES
Tél : 03 83 80 02 38
paphvdl@departement54.fr

Territoire Terres de Lorraine
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ECROUVES

Tél :03 83 43 81 22
Fax :03 83 43 88 94
paphtdl@departement54.fr

Territoire du Lunévillois
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Maison du Département - Territoire du Lunévillois
28 rue de la République
54300 LUNEVILLE
Tél : 03 83 74 45 08
paphlunevillois@departement54.fr

Territoire Grand Nancy
Service territorial personnes âgées - personnes handicapées
Antenne départementale
Galerie des Chênes
13/15 Boulevard Joffre
54000 NANCY
Tél : 03 83 30 12 26
Fax : 03 83 35 84 93
paphnancy@departement54.fr

Zone géographique Grand Est, Meurthe-et-Moselle - 54

MDPH de la Meuse

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

5, Espace Theuriet - 55000 - BAR-LE-DUC
Téléphone : 03 29 46 70 70
Courriel : contact@mdph55.fr
Site internet : contact@mdph55.fr

Informations particulières

Informations	Horaires d'accueil téléphonique : Du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30 sans interruption. Horaires d'accueil physique : Du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00 sans interruption
Documentation	plaquette-mdph-v3.pdf
Zone géographique	Grand Est, Meuse - 55

MDPH Moselle

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

1 rue Claude Chappe - Europlaza, Bâtiment D, entrée D3 CS 95213 - 57076 - METZ CEDEX 03
Téléphone : 03 87 21 83 00
Fax : 03 87 21 83 39
Courriel : mdph@moselle.fr
Site internet : http://mdph57.fr

Informations particulières

Informations	Fax pôle plus de 20 ans : 03 87 21 83 29 Fax pôle moins de 20 ans et PCH : 03 87 21 83 89 Les usagers sont accueillis du lundi au vendredi : Le matin de 8 h 15 à 12 h 00 L'après midi de 13 h 15 à 16 h 30.
Zone géographique	Grand Est, Moselle - 57

MDPH Bas-Rhin

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

6 A rue du Verdon - 67000 - STRASBOURG
Téléphone : 03 69 49 39 00
Courriel : accueil67.mdph@alsace.eu
Site internet : http://www.bas-rhin.fr

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture : le lundi de 13h30 à 17h le mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h le vendredi de 8h30 à 12h Horaires du standard téléphonique : le lundi de 13h30 à 16h30 le mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 le vendredi de 9h à 12h
Zone géographique	Grand Est, Bas-Rhin - 67

MDPH Haut-Rhin

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

125B, avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 - COLMAR CEDEX
Téléphone : 03 69 49 39 00
Courriel : accueil68.mdph@alsace.eu
Site internet : https://www.haut-rhin.fr/

Informations particulières

Antenne	La MDPH à MULHOUSE 51A, rue d'Agen - 68100 MULHOUSE
Informations	Accueil physique et téléphonique LUNDI ouvert de 8h30 à 12h00 - fermé l'après midi MARDI ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h MERCREDI ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h JEUDI ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h VENDREDI ouvert de 8h30 à 12h - fermé l'après-midi
Zone géographique	Grand Est, Haut-Rhin - 68

COMMUNAUTE 360 ARDENNES

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Rue du Petit Chatillon - 08240 - BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@edpams.fr
Site internet : https://www.edpams.fr/pole-de-soutien/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Une écoute rapide près de chez vous Coordinatrice: 06 26-94-71-68 Assistant projet et parcours de vie: 06-24-03-35-58
Informations	Vous êtes en situation de handicap (enfant ou adulte), vous êtes « aidant » ou professionnel du droit commun, et vous avez une question et/ou vous rencontrez une difficulté et vous ne savez pas vers qui vous tourner. Votre situation actuelle ou celle d'un proche vous préoccupe, se fragilise, devient complexe, voire critique. Nos missions : Faciliter / encourager l'expression de vos choix de vie. Trouver des réponses rapides, inclusives et de proximité. Mettre en lien les acteurs de droits communs et institutionnels. Soutenir votre famille et votre entourage en cas de demande. Favoriser l'accès aux droits (éducation, emploi, logement, loisirs, prestations, collectivités locales…)
Documentation	com-360.pdf
Zone géographique	Grand Est, Ardennes - 08

COMMUNAUTE 360 AUBE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

27 rue des Jumelages - 10000 - TROYES
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360.aubtimisme@afg-autisme.com
Site internet : https://www.retab.fr/17352/page-de-communaute-360-de-laube-a-10600-la-chapelle-saint-luc

Informations particulières

Antenne	AFG AUTISME
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Grand Est, Aube - 10

COMMUNAUTE 360 MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@pbchampagne.org
Site internet : https://www.pbchampagne.org/etablissements-et-services/plateforme-de-services/comm

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Marne Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Grand Est, Marne - 51

COMMUNAUTE 360 HAUTE MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Chemin de l'Argente Ligne - 52100 - SAINT-DIZIER
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@bois-l-abesse.fr
Site internet : https://www.bois-l-abbesse.fr/pour-adultes/votre-besoin-daccompagnement-adulte

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Haute-Marne
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	360-flyer-final.pdf

Zone géographique Grand Est, Haute-Marne - 52

COMMUNAUTE 360 MEURTHE ET MOSELLE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-360-de-meurthe-et-moselle/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Meurthe-et-Moselle
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Grand Est, Meurthe-et-Moselle - 54

COMMUNAUTE 360 MEUSE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

11 rue Charlemagne - 55100 - VERDUN
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@seisaam.fr
Site internet : https://www.facebook.com/p/Communaut%C3%A9-360-Meuse-61555134763483/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Meuse Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	481908259_662820199424482_6127746884186258177_n.jpg

Zone géographique Grand Est, Meuse - 55

COMMUNAUTE 360 MOSELLE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@apf.asso.fr
Site internet : https://www.moselle-aidants.fr/solutions/#/communaute-360/57/10068513

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Moselle
Informations	La Communauté 360 de la Moselle propose un accompagnement dédié aux personnes en situation de handicap et à leurs proches dans le département de la Moselle. Située à Metz, au 1 rue Claude Chappe, cette antenne met à disposition un réseau de professionnels prêts à répondre à diverses situations complexes. Les familles et les aidants peuvent contacter la Communauté 360 de la Moselle au numéro national 0800 360 360 pour bénéficier d'une écoute attentive. Cette structure facilite la mise en relation avec les services adaptés, offre des conseils personnalisés ainsi qu'un soutien dans l'évaluation des besoins. L'objectif est d'apporter des solutions concrètes et de soutenir les personnes dépendantes et leur entourage. En favorisant la coordination entre les acteurs médico-sociaux, la Communauté 360 Moselle aide à simplifier l'accompagnement des proches en difficulté. La structure est là pour aider les familles à organiser au mieux l'accompagnement de leurs proches, tout en proposant un soutien administratif dans les démarches nécessaires. Premiers contacts Interlocuteur de premier niveau pour des conseils, orientation et accompagnement dans les démarches d'accès aux droits et aux aides financières. Ils sont en général la première porte d'entrée dans le parcours d'un aidant. Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Documentation	flyer_c360_moselle.pdf
Zone géographique	Grand Est, Moselle - 57

COMMUNAUTE 360 ALSACE

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@c360alsace.fr
Site internet : https://adapeipapillonsblancs.alsace/index.php/2020/06/12/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 d'Alsace – Adapei Papillons Blancs d'Alsace
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	c360alsace-juillet2026-v02.pdf

Zone géographique Grand Est, Bas-Rhin - 67, Haut-Rhin - 68

COMMUNAUTE 360 VOSGES

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

88000 - EPINAL
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@adapei88.fr
Site internet : https://adapei88.fr/etablissements-et-services/communaute-360/

Informations particulières

Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer-a5-v6-(1).pdf
Zone géographique	Grand Est, Vosges - 88

DAPV - APPV 54

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 07 65 18 72 32 / 07 65 18 72 33
Site internet : https://collectifhandicap54.org/2025/01/21/assistance-aux-projets-et-parcours-de-vie-un-

Informations particulières

Antenne	Assistance aux Projets et Parcours de Vie 54 Contacts : Marion BELCOUR au 07 65 18 72 32 ou par mail au mbelcour@aeim54.fr Christelle GRANDADAM au 07 65 18 72 33 ou par mail au cgrandadam@aeim54.fr
Informations	Le Dispositif APPV 54 vise à favoriser l'expression du projet de vie de toute personne en situation de handicap, quels que soient son âge et sa situation, avec comme principes directeurs : l'autonomie et l'autodétermination. A ce titre, les professionnels peuvent apporter un soutien à la personne et/ou ses proches aidants, dans le respect des choix de chacun, dans différents domaines, du droit commun et/ou spécialisé. Ce service ne nécessite pas d'orientation MDPH.
Documentation	depliant-dappv-26.09.22.pdf
Zone géographique	Grand Est, Meurthe-et-Moselle - 54

DAPV - APPV 57-88

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est

Siège : 8 Rue Thomas Edison - PEP Lor'Est - 57070 - METZ
Téléphone : voir antennes
Courriel : voir antennes
Site internet : https://peplorest.org/domaines/appv/

Informations particulières

Antenne	Moselle : 06 03 10 22 51 / 06 23 42 63 41 appv57@peplorest.org Vosges : 06 15 60 08 28 appv88@peplorest.org
Informations	Le dispositif « APPV » 57-88 c'est : Un soutien à la formulation de vos projets de vie Un espace de réflexion, bienveillant et sans jugement pour vous aider à faire des choix éclairés Une démarche à visée inclusive Une dynamique de co-élaboration Une écoute attentive Un dispositif indépendant, complémentaire, gratuit et sans limite dans le temps Soutien, appui et accompagnement dans les démarches.
Documentation	pep-lorest_plaquette_appv.pdf
Zone géographique	Grand Est, Moselle - 57, Vosges - 88

DAPV - DSA 10

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 07 60 01 90 07
Courriel : veronique.ebel@afg-autisme.com
Site internet : afg-autisme.com

Informations particulières

Antenne	Dispositif de soutien à l'autodétermination Aubois
Informations	Le DAPV est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc. Il s'adresse à toute personne en situation de handicap visible ou invisible, reconnu ou non, quel que soit son âge et quel que soit son parcours et l'étape de sa vie. Aucune notification MDPH n'est nécessaire. Le DAPV soutient également les aidants dans leur réflexion sur le projet de vie de leur proche en situation de handicap.
Zone géographique	Grand Est, Aube - 10

MDPH Somme

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

49 Boulevard de Châteaudun - 80000 - AMIENS
Téléphone : 03 22 97 24 10
Courriel : mdph@somme.fr
Site internet : https://mdph.somme.fr/

Informations particulières

Informations	horaires d'ouverture lundi de 12h30 à 16h30 du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
Zone géographique	Hauts-de-France, Somme - 80

MDPH de l'Aisne

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

28 Rue Fernand Christ - 02000 - LAON
Téléphone : 03 23 24 89 89
Fax : 03 23 24 89 65
Courriel : mdph@aisne.fr
Site internet : https://www.aisne.com/a-votre-service/personnes-en-situation-de-handicap

Informations particulières

Informations	Horaires: Le lundi de 13h30 à 17h, Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le site internet vous explique le circuit complet du dossier MDPH et met à disposition tous les liens téléchargeables pour faire vos demandes.
Zone géographique	Hauts-de-France, Aisne - 02

MDPH Nord

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

73 avenue Kennedy - 59040 - LILLE
Téléphone : 03 59 73 73 73
Courriel : mdph@lenord.fr
Site internet : https://www.mdph.lenord.fr/

Informations particulières

Antenne	Les sites de la MDPH vous accueillent du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. 03 59 73 73 73 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (sans interruption)
Zone géographique	Hauts-de-France, Nord - 59

MDPH Oise

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

8-10 avenue de l’Europe - 60000 - BEAUVAIS
Téléphone : 0800 894 421
Courriel : mdph.contact@oise.fr
Site internet : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/60

Informations particulières

Antenne	
Informations	Accueil : Le Lundi de 8h30 à 12h00, Du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Zone géographique	Hauts-de-France, Oise - 60

MDPH Pas-de-Calais

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

9, rue Willy Brandt - BP 90266 - 62005 - ARRAS Cedex
Téléphone : 03 21 21 84 00
Courriel : mdph62@mdph62.fr
Site internet : https://www.mdph62.fr/

Informations particulières

Antenne

Maison de l'Autonomie de l'Arrageois
87 place Chanteclair
62223 SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS
Adresse postale : MDS Arrageois, 62018 ARRAS Cedex 9
maison.autonomie.arrageois@pasdecalais.fr
03 21 21 50 51

Maison de l'Autonomie de l'Artois
8 rue Boutleux
CS 10166
64000 BÉTHUNE
maison.autonomie.artois@pasdecalais.fr
03 21 01 66 87

Maison de l'Autonomie de l'Audomarois
Centre administratif Saint-Louis
16 rue du Saint-Sépulcre
BP 351
62500 SAINT-OMER
maison.autonomie.audomarois@pasdecalais.fr
03 21 12 28 37

Maison de l'Autonomie du Boulonnais
153 rue de Brequerecque
62200 BOULOGNE-SUR-MER
maison.autonomie.boulonnais@pasdecalais.fr
03 21 99 46 66

Maison de l'Autonomie du Calaisis
44 rue Gaillard
BP 507
62100 CALAIS

maison.autonomie.calaisis@pasdecalais.fr
03 21 00 02 70
Maison de l'Autonomie de Lens/Hénin
RUE KLEBER PROLONGEE
62790 LEFOREST

Antenne de Hénin Carvin : 03 21 79 58 70

Antenne de Lens Liévin : 03 21 13 04 16
Maison de l'Autonomie de Lens/Liévin
33 rue de la perche
62301 LENS
maison.autonomie.montreuillois@pasdecalais.fr
03 21 13 04 10

Maison de l'Autonomie du Montreuillois
Place Saint Walloy
62170 MONTREUIL-SUR-MER
maison.autonomie.montreuillois@pasdecalais.fr
03 21 90 00 00
Maison de l'Autonomie du Ternois
31 rue des Procureurs
BP 10169
62166 SAINT-POL-SUR-TERNOISE
maison.autonomie.ternois@pasdecalais.fr
03 21 03 56 27

Informations

accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h
accueil physique du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Zone géographique

Hauts-de-France, Pas-de-Calais - 62

COMMUNAUTE 360 AISNE

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

1 Rue de la Queue d'Ham - 26000 - COYOLLES
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Exemples de motifs d'appels… :
Vous êtes en situation de handicap, vous n'avez pas ou plus de solution d'accompagnement ou de soins
Vous êtes un aidant, vous avez besoin de soutien, et vous ne trouvez pas de relais
Vous avez besoin d'appui pour reprendre vos activités
Et pour toutes autres demandes en lien avec votre situation de handicap

Zone géographique Hauts-de-France, Aisne - 02

COMMUNAUTE 360 NORD

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Nord Du lundi au vendredi : de 9h à 18h.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Hauts-de-France, Nord - 59

COMMUNAUTE 360 PAS DE CALAIS

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : graziella.duhautoy@communaute360-62.fr
Site internet : https://www.afapei.org/developpement-territorial/communautes-360-du-pas-de-calais/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Pas-de-Calais L'Afapei du Calaisis et La Vie Active en animent la dynamique sur le territoire. Pour plus d'info., vous pouvez contacter Graziella DUHAUTOY, Conseillère de parcours, à graziella.duhautoy@communaute360-62.fr
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Hauts-de-France, Pas-de-Calais - 62

COMMUNAUTE 360 SOMME

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

80000 - AMIENS
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@somme.fr
Site internet : https://mdph.somme.fr/numero-vert-communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Somme
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	affiche-numéro-vert-v110122.pdf

Zone géographique Hauts-de-France, Somme - 80

COMMUNAUTE 360 OISE

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360oise@nouvelleforge.com
Site internet : https://unapei60.org/parcours-et-inclusion/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	UNAPEI - communauté 360 de l'Oise à votre écoute du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	plaquette-com-360.pdf

Zone géographique Hauts-de-France, Oise - 60

DAPV - DSA 02

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : voir antennes
Courriel : voir antennes

Informations particulières

Antenne	Nord Aisne Lauren Griffart : 06 23 11 92 11 lauren.griffart@lespepgrandoise.org Sud Aisne Marthe Devarieux : 07 89 06 50 84 marthe.devarieux@apei2vallees.eu
Informations	Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.
Documentation	faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12).pdf
Zone géographique	Hauts-de-France, Aisne - 02

DAPV - DSA 59

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne	Lydie Verquin — 06 22 67 08 13 Flandre maritime Audrey Becuwe-Lubrez — 06 73 66 52 17 Flandre maritime Françoise Hus — 06 73 59 49 08 Flandres intérieure et Lys Pierre Prezdziecki — 06 78 18 55 03 Métropole de Lille Fatima Berrani — 07 84 51 45 64 Métropole de Lille Marie Semé — 06 82 31 80 73 Métropole de Lille Amandine Camus — 06 37 26 84 75 Métropole de Lille Mélanie Cambier — 06 18 42 39 03 Hainaut Sambre Avesnois Maureen Dessenne — 06 75 50 87 90 Hainaut Cambrésis Douaisis
Informations	Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.
Documentation	faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(2).pdf

Zone géographique Hauts-de-France, Nord - 59

DAPV - DSA 62

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : voir antennes
Courriel : voir antennes

Informations particulières

Antenne	Julien Dissaux — 07 50 75 82 69 Pas-de-Calais littoral / Audomarois Calaisis julien.dissaux@apei-gam.fr Marine Seillier — 06 65 10 68 50 Pas-de-Calais littoral / Montreuillois Boulonnais m.seillier@epdahaa.fr Élise Hecquet — 06 28 63 96 75 Pas-de-Calais intérieur elise-facile@apv62.pro Émilie Molon — 06 87 11 57 77 Pas-de-Calais intérieur emilie-facile@apv62.pro Francine Roy — 07 49 68 56 01 Pas-de-Calais intérieur francine-facile@apv62.pro
Informations	Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.
Documentation	faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(3).pdf
Zone géographique	Hauts-de-France, Pas-de-Calais - 62

DAPV - DSA 60

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne	Corinne Gastiger — 06 18 31 72 11 Oise Est Sophie Baefcop — 06 70 82 78 66 Oise Ouest Matthieu Lamy — 06 13 16 93 13 Oise Centre
Informations	Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.
Documentation	faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(4).pdf
Zone géographique	Hauts-de-France, Oise - 60

DAPV - DSA 80

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France
Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne	Laure Martins — 07 48 12 65 57 Somme Marie Nathasha San Jose — 06 10 28 65 58 Somme
Informations	Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.
Documentation	faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(5).pdf
Zone géographique	Hauts-de-France, Somme - 80

MDPH 77

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

16, rue de l'Aluminium - 77176 - SAVIGNY-LE-TEMPLE
Téléphone : 01 64 19 11 40
Site internet : https://www.mdph77.fr/fr

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, Le jeudi de 9h à 17h, Le vendredi de 9h à 12h30.
Zone géographique	Ile-de-France, Seine-et-Marne - 77

MDPH 78

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

MDPH78 - TSA 60 100 - 78539 - BUC CEDEX
Téléphone : 0 801 801 100 (N° vert)
Courriel : autonomie78@yvelines.fr
Site internet : https://www.yvelines.fr/fiche/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-78/

Informations particulières

Informations	Pour les horaires d'accueil téléphonique : du lundi au jeudi : 8h30 à 17h30 Le vendredi : 8h30 -16h30 CONTACT Adresse postale uniquement (pas d'accueil du public): Pour tout envoi de mail à la MDPH, merci de nous préciser vos : Nom, prénom, Commune de résidence, Adresse E-mail, Numéro de téléphone, Numéro de dossier.
Zone géographique	Ile-de-France, Yvelines - 78

MDPH 75

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

69, rue de la Victoire - 75009 - PARIS
Téléphone : 01 53 32 39 39
Courriel : contact@mdph.paris.fr
Site internet : https://handicap.paris.fr/

Informations particulières

Informations	L'accueil téléphonique est ouvert de 9 h à 16 h sans interruption du lundi au vendredi Accueil physique ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 15 h. La MDPH est fermée les jeudis au public. Accueil LSF les lundis et mardis de 9 h à 13 h et de 14 h à 15 h. Accueil du Fonds de Compensation le 3eme mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Zone géographique	Ile-de-France, Paris - 75

MDPH 92

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

12 Avenue Léonard de Vinci - Esplanade Mona-Lisa - 92400 - COURBEVOIE
Téléphone : 01 41 91 92 50
Site internet : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/92

Informations particulières

Informations	L'accueil téléphonique est assuré aux horaires suivants : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 Accueil physique : - sans rendez-vous de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi. - uniquement sur rendez-vous de 14 h à 17 h les lundis, mardis, mercredis et vendredis.
Zone géographique	Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92

MDPH 93

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

7/11, rue Erik Satie - 93000 - BOBIGNY
Téléphone : 01 43 93 86 86
Site internet : https://place-handicap.fr/contact

Informations particulières

Informations	La MDPH est ouverte du lundi au jeudi : 9h00 - 16h00. Le vendredi matin : 9h00 - 12h00 (fermé l'après-midi). Vous pouvez également les contacter du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 - 14h à 16h30
Zone géographique	Ile-de-France, Seine-Saint-Denis - 93

MDPH 94

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

7-9, voie Félix Eboué - Immeuble Solidarités - 94046 - CRÉTEIL
Téléphone : 01 43 99 79 00
Courriel : mdph94@valdemarne.fr
Site internet : https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/handicap/maison-departementale-des-personnes-handicapees-

Informations particulières

Informations	La MDPH est ouverte du lundi au vendredi. L'accueil du public se fait tous les jours de 9 h à 12 h30 et de 13 h30 à 16 h30, sauf le mardi après-midi. Se présenter impérativement au moins 30 minutes avant la fermeture.
Zone géographique	Ile-de-France, Val-de-Marne - 94

MDPH 95

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

2, avenue du Parc - 95000 - CERGY
Téléphone : 01 34 25 16 50
Courriel : maisonduhandicap@valdoise.fr
Site internet : https://www.mdph.valdoise.fr/720-ma-mdph.htm

Informations particulières

Informations	Lundi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h Mardi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h Mercredi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h Jeudi : Uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h Vendredi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h Vous pouvez venir à la MDPH sans rendez-vous. Pour être aidé(e) à remplir votre dossier, vous devez prendre un rendez-vous.
Zone géographique	Ile-de-France, Val-d'Oise - 95

MDPH 91

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

93 Rue Henri Rochefort - 91000 - EVRY-COURCOURONNES
Téléphone : 01 60 76 11 00
Courriel : mdphe@cd-essone.fr
Site internet : www.essonne.fr

Informations particulières

Informations	lundi 09:00–13:00, 14:00–16:00 mardi 09:00–13:00, 14:00–16:00 mercredi 09:00–13:00, 14:00–16:00 jeudi 09:00–13:00, 14:00–16:00 vendredi 09:00–13:00, 14:00–16:00 samedi Fermé dimanche Fermé
Zone géographique	Ile-de-France, Essonne - 91

COMMUNAUTE 360 PARIS

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360paris@ose-france.org
Site internet : https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-360-de-paris/

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

contact du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h à 13h et de 14h à 18h. En dehors des horaires d'ouverture, ou si indisponibilité de l'agent, possibilité de laisser un message vocal pour être rappelé sous 72h.

Documentation	affiche-c360-format-a4.pdf
Zone géographique	Ile-de-France, Paris - 75

COMMUNAUTE 360 YVELYNES

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

78280 - GUYANCOURT
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@mda.yvelines.fr
Site internet : https://www.centraider.fr/offre/communaute-360-des-yvelines/

Informations particulières

Antenne	https://www.iledefrance.ars.sante.fr/parcours-handicap-les-communautes-360-en-ile-de-france
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun. Accueil téléphonique Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h-17h

Vendredi : 9h-16h30

Zone géographique Ile-de-France, Yvelines - 78

COMMUNAUTE 360 SEINE ET MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact360.77@hand-aura.org
Site internet : https://www.hand-aura.org/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Hand Aura 77
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	c360-psh-2024.png

Zone géographique Ile-de-France, Seine-et-Marne - 77

COMMUNAUTE 360 ESSONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

8-10 Rue du Bois Sauvage - 91000 - EVRY-COURCOURONNES
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360.essonne@ladapt.net
Site internet : https://dora.inclusion.beta.gouv.fr/services/ladapt-pole-parcours-communaute-360

Informations particulières

Antenne	L'ADAPT, pôle parcours complexes
Informations	L’objectif des communautés 360 est d’accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d’éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l’offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d’accompagnement, ainsi qu’au renforcement de la mobilisation de l’ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d’entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l’appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d’accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l’école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d’innovation pour proposer des solutions d’accompagnement pour chacun.
Documentation	c360-flyer_a5_publics.pdf

Zone géographique Ile-de-France, Essonne - 91

COMMUNAUTE 360 HAUTS DE SEINE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360hds@amisdelatelier.org
Site internet : https://www.fondation-amisdelatelier.org/etablissements/communaute-360-des-hauts-de

Informations particulières

Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92

COMMUNAUTE 360 SEINE SAINT DENIS

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

28 Rue de l'Eglise - 93420 - VILLEPINTE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360-93@vivre-devenir.fr
Site internet : https://www.vivre-devenir.fr/etablissements/communaute-360/

Informations particulières

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 00.

Zone géographique Ile-de-France, Seine-Saint-Denis - 93

COMMUNAUTE 360 VAL-DE-MARNE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

94000
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360vdm@amisdelatelier.org
Site internet : https://www.fondation-amisdelatelier.org/etablissements/communaute-360-du-val-de-marne

Informations particulières

Informations

L’objectif des communautés 360 est d’accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d’éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l’offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d’accompagnement, ainsi qu’au renforcement de la mobilisation de l’ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d’entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l’appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d’accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l’école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d’innovation pour proposer des solutions d’accompagnement pour chacun.

Numéro vert ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Zone géographique Ile-de-France, Val-de-Marne - 94

COMMUNAUTE 360 VAL D'OISE

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

95000 - CERGY PONTOISE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@valdoise.fr
Site internet : https://www.mdph.valdoise.fr/3444-communaute-360.htm

Informations particulières

Antenne	Sur le site de la MDPH du Val d'Oise (Bâtiment H)
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Ile-de-France, Val-d'Oise - 95

DAPV - 93

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : dapv93@vivre-devenir.fr
Site internet : https://maillage93.sante-idf.fr/accueil/actualites/corps-principal/actualites/handicap-dapv

Informations particulières

Antenne

Référents locaux

Faciliteur1@dapv93nord.fr 06 07 33 76 42
Faciliteur2@dapv93nord.fr 06 07 17 84 31

Faciliteur1@dapv93sud.fr 07 86 49 83 09
Faciliteur2@dapv93sud.fr 06 49 52 16 00
Faciliteur3@dapv93sud.fr 06 49 58 46 25
Faciliteur4@dapv93sud.fr 07 86 49 83 09

Vous avez des questions ou souhaitez orienter une personne vers ce dispositif ?
Contact :
📧 dapv93@vivre-devenir.fr
📞 06.07.33.76.42

Une permanence à Clichy-sous-Bois, sur quelques dates :
https://www.clichy-sous-bois.fr/actualite/permanences-dapv/?fbclid=IwY2xjawUoU11leHRuA2FlbQIxMABwZG9mAWJyaWQRMHlzcUxEQ1FvOEM2OHJ3dXdzcnRjBmFwcF9pZBAyMjIwMzkxNzg4MjAwODkyAAEemZJ7bqCjQBREiIskF_aUu7uDp0hNU3AWCFZbmHaT-OjsTusnHW4sbwt3Pd4_aem_j9uCmtuZk6xUCH2Xvo06hA

Informations

Les personnes en situation de handicap ont, comme chaque citoyen, des projets et des aspirations pour leur propre vie : exercer un métier plutôt qu'un autre, habiter en autonomie à tel ou tel endroit, exercer une activité sportive ou culturelle, vivre en couple… toutes ces dimensions naturelles de la vie peuvent être rendues difficiles d'accès, ou empêchées, en raison des conséquences liées à un handicap.
Des aides peuvent donc intervenir pour compenser le handicap, rendre accessibles les environnements, faciliter la réalisation des projets. Pour construire sa vie, il faut formuler ses choix, exprimer ses propres besoins et

pouvoir organiser la réponse aux envies.

Le dispositif d'assistance au projet de vie mené par les « faciliteurs de choix de vie » vise à aider la personne en situation de handicap et/ou ses aidants, à développer la capacité à faire des choix qui correspondent à ses propres aspirations en connaissance de ses contraintes particulières, et mettre en œuvre les stratégies pour les accomplir.

Le « faciliteur » va proposer aux personnes un soutien en les aidant à réfléchir sur leurs envies, leurs besoins, leurs difficultés et à élaborer leur projet de vie. Il recherche avec la personne les ressources existantes sur le territoire, dans le droit commun ou spécialisé, pouvant aider à la réalisation du projet.

Documentation flyer-nouvelle-version.pdf

Zone géographique Ile-de-France, Seine-Saint-Denis - 93

DAPV - 95

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

165 rue de Paris - 95680 - MONTLIGNON
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : secretariat@dapv95.fr
Site internet : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/renforcement-du-pouvoir-dagir-les-dispositifs-dassistance-au-projet-d

Informations particulières

Antenne	DAPV 95 contact : 0800 360 360 ou 06 11 99 43 47 ou 06 11 99 65 54 https://www.linkedin.com/company/dapv-95-dispositif-d-assistance-au-projet-de-vie-du-val-d-oise/about/
Informations	Le DAPV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	1743597250430-(1).pdf
Zone géographique	Ile-de-France, Val-d'Oise - 95

DAPV - 75

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

75000 - PARIS
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@dapv75.fr
Site internet : https://handicap.paris.fr/le-dispositif-dassistance-au-projet-de-vie-dapv/

Informations particulières

Informations

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV) vise à renforcer l'autodétermination des personnes en situation de handicap et leurs aidants en les soutenant dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leurs projets de vie.

C'est un service de proximité gratuit, accessible à tous âges et adapté à tous types de handicaps, reconnus ou non par la MDPH.

À travers une posture neutre et indépendante de toute structure médico-sociale, l'équipe de faciliteurs a pour mission de créer un espace de dialogue libre, sécurisant et adapté aux préférences de chacun, afin de :

Clarifier sa réflexion personnelle.

Mettre de l'ordre dans ses envies, besoins, rêves et priorités

Mieux connaître ses droits, les services disponibles et acteurs de terrain.

Avancer à son rythme sur des projets de vie de tous types : travail, logement, accès aux droits, loisirs, et autres problématiques identifiées.

Comment entrer dans le dispositif ?

Tout commence par un numéro vert unique : 0800 360 360 (appel gratuit).

Le premier contact est assuré par une conseillère en parcours de la Communauté 360 de Paris, qui travaille en coopération avec le DAPV 75.

Ce service est disponible du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h à 13h et de 14h à 18h.
(En dehors de ces horaires, il est possible de laisser un message vocal et d'être rappelé sous 72h).

	https://www.centraider.fr/wp-content/uploads/2025/09/presentation-dapv-75-vf.pdf.
Documentation	livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(6).pdf
Zone géographique	Ile-de-France, Paris - 75

DAPV - 77

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

77185 - LOGNES
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@dapv77.fr
Site internet : https://mdph77.fr/fr/actualites/dapv-les-permanences-en-seine-et-marne

Informations particulières

Antenne	Contact : la Communauté 360 qui est portée par Hand-Aura 77 : https://www.hand-aura.org/
Informations	Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie s'adresse à toute personne en situation de handicap, quelque soit le handicap (avec ou sans reconnaissance de la MDPH) et quelque soit l'âge, et leurs proches aidants. Ce dispositif s'adresse aux habitants en situations de handicaps et proches aidants de toute la Seine et Marne.
Documentation	livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1).pdf
Zone géographique	Ile-de-France, Seine-et-Marne - 77

DAPV - 78

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/renforcement-du-pouvoir-dagir-les-dispositifs-dassi

Informations particulières

Antenne

Contact : la Communauté 360

Informations

Le DAPV est là pour les personnes en situation
de handicap.
Vous pouvez contacter le DAPV si :

Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel.

Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap.

C'est la communauté 360 qui vous répond.
Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.

Documentation livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(2).pdf

Zone géographique Ile-de-France, Yvelines - 78

DAPV - 91

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/renforcement-du-pouvoir-dagir-les-dispositifs-dassi

Informations particulières

Antenne	Contact : la Communauté 360
Informations	Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter le DAPV si : Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel. Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap. C'est la communauté 360 qui vous répond. Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.
Documentation	livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(3).pdf
Zone géographique	Ile-de-France, Essonne - 91

DAPV - 92

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/renforcement-du-pouvoir-dagir-les-dispositifs-dassi

Informations particulières

Antenne	Contacter la Communauté 360
Informations	Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter le DAPV si : Vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel. Vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap. C'est la communauté 360 qui vous répond. Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.
Documentation	livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(4).pdf
Zone géographique	Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92

DAPV - 94

Accompagnement public : démarches administratives - Île-de-France

135 Chemin des Bassins - 94000 - CRETEIL
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@dapv94.fr
Site internet : https://www.fondation-amisdelatelier.org/etablissements/dapv-94

Informations particulières

Antenne	Contact : Communauté 360 Direction : Marion PORTAT
Informations	Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV) soutient les personnes en situation de handicap dans l'expression et la construction de leur projet de vie. Les professionnels du DAPV (faciliteurs de choix de vie) aident à faire des choix, écoutent et respectent chaque personne soutenue. Aucune notification n'est nécessaire, toutes les personnes en situation de handicap peuvent solliciter le DAPV pour être soutenue dans tous les domaines de leur vie – y compris les personnes mineures avec accord de leur représentant légal : logement, travail, scolarité, formation et études, loisirs, lieux de socialisation… Le DAPV du Val-de-Marne intervient sur l'ensemble du département du Val-de-Marne. Il peut intervenir en complément des aidants voire d'une structure d'accompagnement médico-sociale. Les rencontres se font selon les disponibilités de la personne et dans un lieu à sa convenance. Pour solliciter le DAPV, il faut appeler la Communauté 360 du Val-de-Marne ou faire la demande par e-mail. Deux faciliteurs de choix de vie travaillent au DAPV du Val-de-Marne tous les jours sauf le week-end.
Documentation	livret_dapv_idf_pdf_accessible-(1)(5).pdf

Zone géographique Ile-de-France, Val-de-Marne - 94

MDPH Seine Maritime

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

13 rue Poret de Blosseville - 76100 - ROUEN
Téléphone : 02 32 18 86 87
Courriel : mdph@seinemaritime.fr
Site internet : https://www.seinemaritime.fr/nos-actions/action-sociale/handicap/maison-departementale-des-personnes-

Informations particulières

Antenne

Rouen
Horaires de la MDPH de Rouen : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Accueil sur rendez-vous
Adresse : 13 rue Poret de Blosseville, 76100 Rouen
Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphrouen@seinemaritime.fr

Le Havre
Accueil sur rendez-vous (fermé le mercredi toute la journée)
Adresse : Pôle Social Départemental du Havre (PSDH)
34, rue Bonnivet (à côté du pôle Simone Veil) – 76600 Le Havre
Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphlehavre@seinemaritime.fr

Dieppe
Accueil sur rendez-vous
Adresse : UTAS – 1 avenue Pasteur, 76200 Dieppe
Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphdieppe@seinemaritime.fr

Fécamp
Accueil sur rendez-vous
Ouverture tous les après-midis excepté le mercredi
Adresse : CMS – 5 rue Henri Dunant, 76400 Fécamp
Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphfecamp@seinemaritime.fr

Neufchâtel-en-Bray
Accueil sur rendez-vous
Ouverture les lundi et vendredi toute la journée
Adresse : CMS – 6 rue Jean Jaurès, 76270 Neufchâtel-en-Bray
Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphneufchatel@seinemaritime.fr

Yvetot
Accueil sur rendez-vous

	Ouverture les lundi, mardi et jeudi toute la journée Adresse : CMS – 31 rue du Docteur Zamenhof, 76190 Yvetot Mail pour un rendez-vous : rdv-mdphyvetot@seinemaritime.fr
Informations	accueille, informe, conseille, oriente la personne en situation de handicap ou son représentant légal. informe sur les droits et obligations, les aides possibles, le suivi de la demande… si besoin, aide la personne à exprimer ses attentes, au vu de son handicap, et à constituer son dossier de demande (formulaire et justificatifs à joindre) vérifie l'éligibilité de la demande (relève-t-elle du handicap ?) étudie la demande, selon la réglementation en vigueur évalue la situation de handicap et son retentissement dans la vie quotidienne (les conséquences du handicap), et peut proposer une solution de compensation adaptée. présente la demande à la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) pour décision (accord ou refus). suit les décisions prises par la CDAPH pour les orientations en établissement ou service médico-social.
Zone géographique	Normandie, Seine-Maritime - 76

MDPH de la Manche

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

586 rue de l'Exode - 50000 - SAINT-LÔ
Téléphone : 02 33 05 55 50
Courriel : mda@manche.fr0
Site internet : https://www.manche.fr/handicap/maison-departementale-autonomie.aspx

Informations particulières

Antenne

Centre Medico-social

Cherbourg. Centre médico-social Avenue de Normandie 50130 Cherbourg-en-Cotentin

Centre médico-social
Place Jean Moulin
50651 Cherbourg-en-Cotentin

Valognes Centre médico-social 27 bis rue du grand moulin 50700 Valognes

Carentan Maison de l'Action Sociale et de l'Emploi du Pays des Marais 28 rue de la 101e Airborne 50500 Carentan

Saint-lô Centre médico-social Rue de la Libération 50008 Saint-Lô cedex

Granville Centre médico-social 15 avenue de la gare 50404 Granville cedex

Saint-Hilaire-Du-Harcouët Maison des services publics et sociaux 65 place Delaporte
50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët
Centre médico-social 2 bis rue Rémy de Gourmont CS 10707 50207 Coutances cedex

Centre médico-social 15 avenue de la gare 50404 Granville cedex

Avranches
Centre médico-social Place du marché 50305 Avranches cedex

Informations	Pour plus de proximité, l'accueil "guichet" des personnes en situation de handicap se fera désormais exclusivement dans les Centres médico-sociaux, du nord au sud, au plus près du lieu de vie des personnes. L'accueil téléphonique, le suivi de la demande, la mise en oeuvre des droits sont toujours assurés, sans changement, par les services de la Maison Départementale de l'Autonomie.
Zone géographique	Normandie, Manche - 50

MDPH du Calvados

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

17, avenue Pierre-Mendès-France - 14000 - CAEN
Téléphone : 0800 100 522
Courriel : mdph@calvados.fr
Site internet : https://www.calvados.fr/mdph

Informations particulières

Antenne

LISIEUX :
lundi, jeudi, vendredi
127 bis rue Roger Aini
14100 Lisieux
02 14 47 54 27
mdph.pas@calvados.fr

BAYEUX :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
1 rue de Verdun
14400 Bayeux
02 14 47 53 34
mdph.bessin@calvados.fr

PONT-L'EVEQUE :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
14, rue de la Chaussée Nival
14130 Pont-l'Évêque
02 14 47 54 95
mdph.pan@calvados.fr

FALAISE :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
4 rue de la Résistance
14700 Falaise
02 14 47 52 36
mdph.falaise-nord@calvados.fr

VIRE :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
66 rue Alfred Le Nouvel
14500 Vire

02 14 47 52 86
mdph.bocage@calvados.fr

DOUVRES LA DELIVRANDE
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
4 rue de l'Église
14440 Douvres-la-Délivrande
02 14 47 55 32
mdph.terre-mer@calvados.fr

Informations

Accueil du public et accueil téléphonique :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15

Accueil Antennes MDPH : fermeture au public tous les mardis
Accueil téléphonique : tous les matins de 10 h 30 à 12 h (public et professionnels)
Accueil physique l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 15 selon les jours d'ouverture.

La MDPH (site de Caen) est équipée de l'outil ACCEO, solution d'accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes, sourdes, aveugles, aphasiques et entendantes non-francophones.

Zone géographique

Normandie, Calvados - 14

MDPH Orne

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

13 rue Marchand Saillant - CS50020 - 61000 - ALENCON
Téléphone : 02 33 15 00 31
Site internet : https://www.orne.fr/services/personnes-en-situation-de-handicap/la-maison-departementale-des-personne

Informations particulières

Zone géographique	Normandie, Orne - 61

MDPH Eure

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

11 rue Jean-de-la-Bruyère - CS 23246 27032 Évreux Cedex - 27032 - EVREUX
Téléphone : 02 32 31 96 13
Fax : 02 32 60 45 40
Courriel : mdph-eure@eure.fr
Site internet : https://eureennormandie.fr/nos-aides-et-services/particuliers/personnes-en-situation-de-handicap-aidants/

Informations particulières

Informations	9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (accueil physique) – 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (accueil téléphonique)
Zone géographique	Normandie, Eure - 27

COMMUNAUTE 360 CALVADOS

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

7 bis avenue Président Coty - 14000 - CAEN
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : calvados360@rsva.fr
Site internet : https://rsva.fr/acteurs/communaute-360-calvados/

Informations particulières

Antenne

Qu'est-ce que la Communauté 360 du Calvados ?
La communauté 360 : une équipe dédiée, des membres cœurs, des partenaires, un numéro vert gratuit : 0800 360 360

À qui est-ce destiné ?
Vous êtes une personne en situation de handicap, sa famille ou son proche aidant et vous avez besoin d'une information ou d'un appui pour trouver une solution adaptée à votre situation ?

La Communauté 360 vous soutient dans tous les aspects de votre vie quotidienne, tels que le logement, les loisirs et la culture, la scolarité et la formation, l'emploi, les mobilités, l'accès aux droits et à la santé.

Informations

Besoin de soutien, de conseils ou de rechercher de solutions adaptées ?

La Communauté 360 du Calvados écoute, oriente, conseille :

En appelant le 0800 360 360 et en indiquant le numéro de son département, un conseiller en parcours assurera une première écoute et analyse de la demande.
Il peut conseiller, et orienter la personne vers les acteurs compétents et faciliter son parcours.

La Communauté 360 du Calvados recherche avec la personne des solutions adaptées en lien avec les acteurs du territoire :

En co-construisant des solutions avec les personnes et leurs proches aidants, la communauté s'appuie autant que possible sur les capacités d'autonomie et d'autodétermination des personnes qui la sollicite.
Pour ce faire les conseillers en parcours peuvent aller à la rencontre des personnes en proximité de leur lieu de vie, mobiliser les partenaires, apporter un regard croisé et proposer un appui dans la coordination du

parcours.

La Communauté 360 du Calvados veille sur les ruptures de parcours :

En cas de ruptures avérées ou d’absence de solution, les membres de la Communauté 360 et ses partenaires se réunissent pour essayer de co-construire une réponse concrète et adaptée au parcours de vie et aux besoins de la personne.

Une collaboration à 360°, une méthode collaborative
La Communauté 360 repose sur la mise en réseau de l’ensemble des acteurs du département du Calvados, qu’ils soient spécialisés ou de droit commun.

Ainsi, cette coopération facilite l’accès aux ressources du territoire, mobilise des réponses impliquant plusieurs partenaires et crée de nouvelles initiatives pour répondre à des besoins spécifiques.

Documentation flyer-usagers-c360-calvados.pdf

Zone géographique Normandie, Calvados - 14

COMMUNAUTE 360 EURE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie

11 Rue Jean de la Bruyêre - 27000 - EVREUX
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de l'Eure

Informations

L’objectif des communautés 360 est d’accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d’éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l’offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d’accompagnement, ainsi qu’au renforcement de la mobilisation de l’ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d’entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l’appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d’accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l’école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d’innovation pour proposer des solutions d’accompagnement pour chacun.

Zone géographique

Normandie, Eure - 27

COMMUNAUTE 360 MANCHE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : manche360@rsva.fr
Site internet : https://rsva.fr/acteurs/communaute-360-manche/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Manche Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer-usagers---c360-manche.pdf

Zone géographique Normandie, Manche - 50

COMMUNAUTE 360 HAVRE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360lh@epahk.fr
Site internet : https://c360lehavre.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Havre
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	c360_trifold_10x21_v6.pdf

Zone géographique Normandie, Seine-Maritime - 76

COMMUNAUTE 360 ORNE

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : accueil@c360-orne.fr
Site internet : https://www.c360-orne.fr/

Informations particulières

Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Comment la C360 va-t-elle vous aider ? Un opérateur téléphonique de l'Orne vous répond. Vous pouvez lui expliquer votre demande. S'il s'agit d'un renseignement, il pourra vous guider. Si votre demande est plus complexe, il pourra vous proposer une rencontre avec un conseiller à proximité de chez vous, pour faire le point. Ensuite, le conseiller pourra vous proposer une prise en charge mobilisant son réseau de partenaires. La C360 est le point d'entrée du réseau d'acteurs mobilisés autour du handicap dans l'Orne
Documentation	1.-depliantc360-61-grandpublic_v5_sans_fond_perdus_.pdf
Zone géographique	Normandie, Orne - 61

DAPV - DSA 14

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 06 32 86 75 79
Courriel : levavasseur.betty@ladapt.net
Site internet : https://www.ladapt.net/region-normandie

Informations particulières

Antenne	Calvados
	Betty LEVAVASSEUR
Informations	Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant ! Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.
Documentation	flyer_dsa_francais_facile_calvados.pdf
Zone géographique	Normandie, Calvados - 14

DAPV - DSA 76

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 06 12 09 03 79
Courriel : normandie.dsa@ladapt.net
Site internet : https://www.ladapt.net/region-normandie

Informations particulières

Antenne	DSA territoire Havrais Porté par L'ADAPT Seine-Maritime Ouest Facilitatrice : Camille LEMOINE 06 12 32 55 60 camille.lemoine@liguehavraise.com Seine-Maritime Est Facilitatrice : Christine PAPEIL 06 34 18 87 37 papeil.christine@ladapt.net Seine-Maritime Est Facilitatrice : Hawa SOUMARE 06 25 05 28 27 soumare.hawa@ladapt.net
Informations	Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant ! Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.
Documentation	dapv-76_3-antennes.pdf
Zone géographique	Normandie, Seine-Maritime - 76

DAPV - DSA 27

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 06 12 09 03 79
Courriel : normandie.dsa@ladapt.net
Site internet : https://www.ladapt.net/region-normandie

Informations particulières

Antenne	DSA 27 Eure Ouest Facilitatrice : Cindy BAZIRET 06 25 05 27 56 baziret.cindy@ladapt.net Eure Sud Facilitatrice : Dominique NORBLIN 07 86 05 57 84 norblin.dominique@ladapt.net Eure Est Facilitatrice : Eléonore JOUVEAU jouveau.eleonore@ladapt.net 06 25 05 03 92
Informations	Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant ! Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.
Documentation	dapv-27_3-antennes.pdf
Zone géographique	Normandie, Eure - 27

DAPV - DSA 50

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 06 25 05 47 36
Courriel : cornu.melina@ladapt.net
Site internet : https://www.ladapt.net/region-normandie

Informations particulières

Antenne	DSA 50 Facilitatrice : Mélina CORNU
Informations	Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant ! Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.
Documentation	dapv-50.png
Zone géographique	Normandie, Manche - 50

DAPV - DSA 61

Accompagnement public : démarches administratives - Normandie
Téléphone : 06 20 88 69 37
Courriel : k.deshayes@normandie generations.fr
Site internet : https://www.ladapt.net/region-normandie

Informations particulières

Antenne	DSA 61 Porté par LADAPT Facilitatrice : Kelly DESHAYES
Informations	Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination est innovant ! Il se place aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.
Documentation	dapv61.png
Zone géographique	Normandie, Orne - 61

MDPH Deux Sèvres

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

68 Rue Alsace Lorraine - 79000 - Niort
Téléphone : 05 49 04 41 30
Courriel : mdph@deux-sevres.fr
Site internet : https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-handicapees/la-maison-departementale-des-pers

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h Fermé au public le premier et le troisième vendredi du mois, accueil téléphonique assuré l'après-midi.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Deux-Sèvres - 79

MDPH Haute Vienne

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

8 Place des Carmes - BP 73129 CEDEX 1 - 87031 - LIMOGES
Téléphone : 05 55 14 14 50
Fax : 05 55 14 15 25
Courriel : contact.mdph@haute-vienne.fr
Site internet : https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/personnes-en-situation-de-handicap/la-mdph

Informations particulières

Informations	Horaires : Le lundi : 13h-16h30 Du mardi au jeudi : 8h30-12h et 13h-16h30 Le vendredi : 8h30-12h et 13h-16h
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Haute-Vienne - 87

MDPH Charente Maritime

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

61 rue de Jéricho - CS 50145 - 17005 - LA ROHELLE Cedex 1
Téléphone : 0800 15 22 15
Site internet : https://la.charente-maritime.fr/index.php/personnes-handicapees/maison-departementale-des-personnes-

Informations particulières

Informations	Numéro de téléphone gratuit. Horaires: lundi, mercredi et jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. mardi : de 13h30 à 17h00. vendredi : 13h30 à 16h30.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime - 17

MDPH de Corrèze

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

2 rue du Dr Ramon - 19000 - TULLE
Téléphone : 05 19 07 85 00
Courriel : autonomie@cg19.fr

Informations particulières

Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Corrèze - 19

MDPH de la Creuse

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

2 bis avenue de la République - 23000 - GUERET
Téléphone : 05 44 30 28 28
Site internet : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/23

Informations particulières

Informations	Ouvert de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Creuse - 23

MDPH Pyrénées-Atlantiques

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Rue Pierre Bonnard - Cité administrative - 64000 - PAU
Téléphone : 05 59 27 50 50
Fax : 05 59 27 50 51
Courriel : mdph.pau@mdph64.com
Site internet : http://www.mdph64.fr

Informations particulières

Antenne	MDA 2 avenue Belle-Marion 64 600 ANGLET
Informations	Horaires d'ouverture : du lundi au Jeudi sans interruption de 9h à 17h Vendredi de 9h à 16 h
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques - 64

MDPH Charente

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

15 boulevard Jean Moulin - 16000 - ANGOULEME
Téléphone : 0 800 00 16 00 (n° vert)
Courriel : http://www.mdph16.fr/contact.php
Site internet : https://www.mdph-16.fr/

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture de la MDPH : Du Lundi au Vendredi Matin : 9h00 à 12h00 Après midi : 13h30 à 17h00
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Charente - 16

MDPH Vienne

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

39 rue de Beaulieu - 86000 - POITIERS
Téléphone : 05 49 45 97 77
Courriel : mdph86@departement86.fr
Site internet : http://www.mdph86.fr

Informations particulières

Antenne	Mairie de Châtellerault - Pôle Handicap 78 boulevard Blossac 86100 Châtellerault 05 49 20 21 43 (service municipal réservé aux habitants de la commune et de son agglomération) pole.handicap@ville-chatellerault.fr
Informations	du lundi au jeudi, 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h45 le vendredi, 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30 Tél. : 05 49 45 97 77 8h30 - 17h15 du lundi au jeudi 8h30 - 16h30 le vendredi
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Vienne - 86

MDPH Dordogne

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Rue du 26ème Régiment d'Infanteriegeaud - Cité administrative Bâtiment E - 24016 - PERIGUEUX CEDEX
Téléphone : 05 53 02 03 55
Courriel : http://mdph.dordogne.fr/9-contactez-nous.html
Site internet : http://mdph.dordogne.fr/

Informations particulières

Antenne	24016 PERIGUEUX CEDEX
Informations	Accueil téléphonique Uniquement le matin Tél. : 05 53 02 03 55 N° vert : 0800 800 824
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Dordogne - 24

MDPH Gironde

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Esplanade Charles De Gaulle - CS 51914 - 33074 - BORDEAUX CEDEX
Téléphone : 05 56 99 66 99
Site internet : http://www.mdph33.fr/

Informations particulières

Antenne

CLIC BORDEAUX
4 rue Claude Bonnier 33 077 BORDEAUX

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ BASSIN
1 rue Transversale 33 138 LANTON

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ GRAVES
226 cours Gambetta 33 400 TALENCE

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ HAUTE GIRONDE
49 rue Henri Groues 33 240 ST ANDRE DE CUBZAC

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ LIBOURNE
14 rue Jules Védrines 33500 LIBOURNE

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ MÉDOC
1 B rue André Audubert 33 480 CASTELNAU DE MEDOC

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ ET CLIC DE LA PORTE DU MÉDOC
419 avenue de Verdun 33 700 MERIGNAC

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ ET CLIC SUD GIRONDE
Place St Michel 33 192 LA REOLE CEDEX

MAISON DU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ ET CLIC DES HAUTS DE

GARONNE
7 avenue de la Libération 33310 LORMONT

Informations

Du lundi au jeudi de 9 h à 17h 15

Vendredi: de 9 h à 16h30

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33

MDPH Landes

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

836 Avenue Eloi Ducom - 40025 - MONT DE MARSAN
Téléphone : 05 58 51 53 73
Fax : 05 58 46 12 54
Courriel : mlph@cg40.fr
Site internet : http://www.handicaplandes.fr/

Informations particulières

Antenne

Antenne de St Paul lès Dax (uniquement le lundi)

Adresse: 242, boulevard Saint Vincent de Paul 40 990 SAINT PAUL LES DAX

Téléphone: 05-58-91-53-54

Antenne de Pissos (sur rendez-vous)

Adresse : Marie de Pissos 51 Route Daugnague - 40410 PISSOS

Téléphone: 06-38-63-66-25

Antenne de Parentis en Born (sur rendez-vous)

Adresse : Centre administratif Place du 14 Juillet, 40160 Parentis en Born

Téléphone: 06-38-63-66-25

Antenne de Cauneille (sur rendez-vous le mercredi après midi)

Château de Cauneille 400 Route Peyrehorade, 40300 Cauneille

Téléphone: 05-58-73-77-71

Antenne de Tarnos (uniquement le vendredi)

Adresse : Mecs Castillon - 1 Avenue Joseph Ponsolle, 40220 Tarnos

Téléphone: 05-58-73-77-71

CLIC de Morcenx

Adresse : 41, rue Roger Salengro 40 110 MORCENX

Téléphone: 05-58-04-16-61

CLIC de Mugron

Adresse : 10, avenue de la gare 40 250 MUGRON

Téléphone: 05-58-97-74-63

CLIC de Saint Vincent de Tyrosse

Adresse : Centre Médico-social, 4 allées des magnolias 40 230 ST VINCENT DE TYROSSE

Téléphone: 05-58-77-49-36

Informations

La Maison Landaise des Personnes Handicapées vous accueille:

- du lundi au jeudi: de 8h30 à 17h30

- le vendredi: de 8h30 à 16h30

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Landes - 40

COMMUNAUTE 360 CORREZE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

7 rue du Docteur Ramon - 19000 - TULLE
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 Corrèze
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Corrèze - 19

COMMUNAUTE 360 CREUSE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

La Petite Prade - 23300 - LA SOUTERRAINE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360-creuse@alefpa.fr
Site internet : https://www.alefpa.fr/etablissement/communaute-360-2/

Informations particulières

Antenne	La communauté 360 Creuse déploie : -Pôle Ressources Inclusion Enfance Jeunesse 23 (priej23@alefpa.fr) -Dispositif de répit Boufféé d'R (bouffeedr@alefpa.fr)
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation	de_pliant_mdph_360.pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Creuse - 23

COMMUNAUTE 360 DORDOGNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

24000 - PERIGUEUX
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.dac-24.fr/communaute-360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Dordogne
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Dordogne - 24

COMMUNAUTE 360 GIRONDE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

33100 - BORDEAUX
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact33@communaute360.fr
Site internet : https://www.adiaph.fr/accompagnement/communaute-360-gironde/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Gironde Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Informations	une équipe départementale dédiée répond aux demandes des appelants quel que soit le handicap concerné, sur tous les champs de la vie : Accès aux droits Aide aux aidants / Répit Scolarité / Formation Emploi Accès à la Santé Logement Mobilité Loisirs L'objectif est de : Investiguer attentivement la demande pour définir les besoins et attentes de l'appelant. Renseigner les personnes sur leurs droits et l'ensemble des possibilités qui s'offrent à elles. Orienter vers le ou les partenaires les plus à même d'apporter une réponse ajustée aux besoins identifiés. Mettre en lien les personnes, à leur demande, avec les partenaires. Assurer un suivi de la situation et réajuster au besoin les pistes de solutions proposées.
Documentation	plaquette-c360-1.pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33

COMMUNAUTE 360 LANDES

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.adapeideslandes.fr/etablissement/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 des Landes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer-recto-verso.pdf

Zone géographique Nouvelle Aquitaine, Landes - 40

COMMUNAUTE 360 LOT ET GARONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : accueil@c360lotetgaronne.fr
Site internet : https://www.gcsms-moyenne-garonne-47.org/post/communaute360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Lot-et-Garonne Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h (hors jours fériés)
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer-c360(2).pdf

Zone géographique Nouvelle Aquitaine, Lot-et-Garonne - 47

COMMUNAUTE 360 PYRENEES ATLANTIQUES

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

64000 - PAU
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://maboussoleaidants.fr/mes-solutions/communaute-360/64/10068942

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 des Pyrénées-Atlantique
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques - 64

COMMUNAUTE 360 DEUX SEVRES

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

68 rue Alsace Lorraine - 79000 - NIORT
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 des Deux-Sèvres
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Deux-Sèvres - 79

COMMUNAUTE 360 VIENNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

86280 - SAINT BENOIT
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@dac-86.fr
Site internet : https://www.dac-86.fr/communaute-360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Vienne co-portage DAC 86 – PEP 86 contact unique : 0809 109 109
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Nouvelle Aquitaine, Vienne - 86

COMMUNAUTE 360 HAUTE VIENNE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

8 Place des Carmes - 87000 - LIMOGES
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Haute-Vienne
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Haute-Vienne - 87

DAPV - APV 64

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

64000 - PAU
Téléphone : voir antennes
Courriel : voir antennes
Site internet : https://annuaire.dac-64.fr/node/31780

Informations particulières

Antenne	Antenne Béarn et Soule : Téléphone : 07.60.64.54.62 Courriel : equipe@apv-64.fr Antenne Labourd et Basse-Navarre : Téléphone : 05.59.20.97.86 Contacts courriel : celine.grasset@asei.asso.fr / yoann.larrouy@asei.asso.fr
Informations	Le dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV) est à destination de toute personne concernée par le handicap et ses aidants, quel que soit le type de handicap ou l'âge de la personne : À toutes les étapes de sa vie Déjà accompagnée ou non, ayant déjà entrepris des démarches ou non Qui souhaite réfléchir sur son projet de vie
Documentation	apv64.png
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques - 64

DAPV - APV 33

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

33000 - BORDEAUX
Téléphone : 07 49 73 26 88
Courriel : contact@dapv33.com
Site internet : https://www.adapei33.com/etablissement/dispositif-dassistance-au-projet-de-vie-dapv/

Informations particulières

Antenne	Le DAPV 33 est composée de 14 professionnels, formés spécifiquement au métier d'Assistant au Projet et Parcours de Vie (APPV). Les APPV se déplacent là où souhaitent être rencontrées les personnes (domicile, lieu tiers, extérieur, dans les locaux du dispositif). Porté par Adapei de la Gironde Bureaux du Lac II — Bâtiment R 39, rue Robert Caumont 33000 Bordeaux
Informations	Le dispositif s'adresse à toute personne concernée par le handicap, à tout âge, sans notification d'orientation de la MDPH. C'est la personne en situation de handicap ou ses proches aidants / famille qui sollicitent directement le dispositif.
Documentation	plaquette-dapv-33.pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33

DAPV - APV 40

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

40000 - MONT-DE-MARSAN
Téléphone : 006 03 21 81 86 / 06 01 41 42 25
Site internet : https://www.adapeideslandes.fr/etablissement/apv-assistance-au-parcours-de-vie/

Informations particulières

Antenne

SECTEUR NORD LANDES
Laura BOUILLERE
07 88 70 51 74
l.bouillere@hecia.fr

SECTEUR EST LANDES
Eglantine TISNE
06 01 41 42 25
e.tisne@adapei40.fr

SECTEUR SUD LANDES
Angela PASQUINI
06 01 16 31 24
angela.pasquini@vivre-devenir.fr

TOUT LE DEPARTEMENT 16/25 ANS
Doriane MARTIN
06 03 21 81 86
d.martin@adapei40.fr

Informations

Dispositif « d'Appui aux Projets et Parcours de Vie » des Landes a pour but de soutenir :

Des familles avec enfants/adolescents vivant avec un handicap,
Des adultes porteurs de handicap avec ou sans famille,
à tout âge de la vie,
à tout moment du parcours de vie,
Déjà accompagnés ou non,
Qui souhaitent réfléchir sur leur projet de vie.
Le DAPPV est un dispositif de proximité inclusif pour lequel des professionnels appelés « Faciliteur aux Projets et Parcours de Vie » (FPPV) sont au côté des personnes vivant avec un handicap et des Familles afin de :

	Proposer un espace de réflexion neutre pour élaborer, formuler et formaliser leur projet de vie (sur tous les champs de la vie – emploi/formation, logement, scolarité, santé, droits/citoyenneté, loisirs/sports, culture, vie affective et sociale, mobilité). Rechercher des ressources et des moyens dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre leur projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir l'expression de leurs envies.
Documentation	plaquette_dappv-landes.pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Landes - 40

DAPV - APV 47

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine
Téléphone : 06 34 01 57 15
Courriel : dispositifapv47@gmail.com
Site internet : https://www.gcsms-moyenne-garonne-47.org/post/apv47

Informations particulières

Antenne	Porté par : GCSMS de Moyenne Garonne
Informations	Quoi ? Le Dispositif Assistance au Projet de Vie est un dispositif d'appui pour favoriser la réappropriation de leur projet de vie, par les personnes handicapées . Il s'inscrit dans une logique inclusive de parcours sur mesure. Pour qui ? à la demande de qui ? Toute personne en situation de handicap, quel que soit son âge et sa situation, ainsi que ses proches aidants ; à toutes les étapes de la vie : de la naissance à la fin de vie. Il est gratuit, pas besoin de notification MDPH ni de prescription. Quelle est la mission ? Soutenir les personnes en situation de handicap dans leurs demandes dans les divers aspects de leur Projet de Vie : scolarité, formation, logement, santé, relations amicales/sociales/affectives, accessibilité aux droits, mobilité etc… Moyen Le DAPV 47 se veut réactif et de proximité afin d'en faciliter l'accès, donc un numéro de téléphone unique, une adresse mail unique, pour un dispositif mobile sur l'ensemble du Lot et Garonne.
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Lot-et-Garonne - 47

DAPV - APV 17

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

14 rue Edme Mariotte - 17180 - PERIGNY
Téléphone : 05 16 84 33 05
Courriel : contact@apv17.fr
Site internet : https://www.trema-asso.fr/handicap/assistance-au-parcours-de-vie/

Informations particulières

Antenne	Porté par les associations Tremä et ADEI. 0801.900.717 (du lundi au mercredi matin) ou 05.16.84.33.05 (du mercredi après-midi au vendredi).
Informations	Vous avez un projet de vie, vous avez besoin d'un soutien pour l'élaborer ? Le nouveau dispositif Assistance au Projet de Vie (APV) vous aide à le construire et à le concrétiser. Le service APV s'adresse à toute personne en situation de handicap avéré ou confrontée à une situation personnelle nécessitant un appui, résidant en Charente-Maritime et à sa famille. Egalement ouvert aux familles et proches de la personne accompagnée, il est gratuit et ne nécessite pas de notification MDPH
Documentation	apv17.png
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime - 17

DAPV - APV 16

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

16000 - ANGOULEME
Téléphone : 07 57 47 23 09
Courriel : apv16@gpa-asso.fr
Site internet : https://www.dac-16.fr/actualites/nouveau-dispositif-en-charente-lassistance-au-parcours-de-vie

Informations particulières

Informations	Un accompagnement sur-mesure avec l'APV Au cœur de ce dispositif : un nouveau métier, l'Assistant·e aux Projets et Parcours de Vie (APPV). Ce professionnel a pour mission de soutenir la personne et sa famille pour : Exprimer et construire un projet de vie se déclinant dans tous les domaines (logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.) ; Rechercher, avec elle, les informations et l'ensemble des acteurs de proximité pertinents afin qu'elle fasse des choix éclairés et décide des prestations les plus adaptées à ses attentes ; Assurer son rôle de décideur dans la conduite de son projet. L'APPV agit en toute neutralité, à la demande de la personne, et sans imposer de parcours. C'est un accompagnement inclusif, bienveillant et respectueux de chaque situation. Le dispositif est déployé sur l'ensemble du département de la Charente. Des permanences sont également proposées à la MDPH d'Angoulême, pour faciliter les échanges et les rencontres.
Documentation	apv16.png
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Charente - 16

DAPV - APV 23

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Siège : La Grande Prade - 23300 - LA SOUTERRAINE
Téléphone : 07 85 06 86 28
Courriel : cpinton@alefpa.fr

Informations particulières

Antenne

Manager du DAPV 23:

Caroline Pinton : 07 85 06 86 28

cpinton@alefpa.fr

Assistante au projet et parcours de vie en Creuse :

Périne Cagnard : 06 45 92 15 11

pcagnard@alefpa.fr

Assistante au projet et parcours de vie en Creuse:

Caroline Albouy : 07 86 46 85 61

calbouy@alefpa.fr

Informations

Le DAPV est un service de proximité, gratuit et accessible sans justificatif de handicap, destiné à accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches dans la réflexion, l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de vie, à tout moment et à tout âge.

Pour qui ?
Pour toute personne en situation de handicap et ses proches (famille, pair aidant), souhaitant construire ou repenser son parcours de vie.

Pourquoi ?
Le DAPV offre un espace d'écoute et de réflexion neutre pour aider la personne à imaginer, formuler et affirmer son projet de vie dans tous les domaines : scolarité, emploi, santé, droits, loisirs, lien social…

Quel est le rôle de l’Assistant(e) au Projet de Vie (APPV) ?
Soutien personnalisé dans l’expression des envies et la construction du projet.

Information claire et adaptée sur les droits et les ressources disponibles (locales ou extérieures).

Recherche de solutions concrètes, privilégiant le droit commun, pour mettre en œuvre le projet choisi.

Comment ça fonctionne ?
Service libre, gratuit et accessible à tout moment.

Aucune démarche administrative préalable n’est requise.

Interventions mobiles dans tout le département de la Creuse, aux lieux et horaires choisis par la personne.

Documentation charte-apv.pdf

Zone géographique Nouvelle Aquitaine, Creuse - 23

DAPV - DAPPV 87

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

14 rue Cruveilhier - 87000 - LIMOGES
Téléphone : 06 37 47 73 78
Courriel : contact@dappv87.fr

Informations particulières

Informations	Dispositif d’Appui aux Projets et parcours de Vie de la Haute-Vienne Le facilitateur aide la personne à exprimer, construire et clarifier les projets et idées qu’il peut avoir tout au long de sa vie, et dans toutes les dimensions. Il l’accompagne pour identifier les ressources, accéder à ses droits et faire des choix éclairés. Le but : Aider la personne à construire son projet et soutenir l’expression de sa demande tout au long de son parcours. Le dispositif s’adresse aux personnes en situation de handicap tout âge et tout handicap. Il intervient sur tout le département gratuitement.
Documentation	plaquette-avec-qrc_dappv-87).pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Haute-Vienne - 87

DAPV - APV 86

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

15 allée de la Providence - La Maison des Possibles - 86000 - POITIERS
Téléphone : 07 57 47 23 16
Courriel : apv86@gpa-asso.fr

Informations particulières

Informations	Dispositif APV : Assistance au Parcours de Vie. Financé par l'Agence Régionale de Santé, il a pour objectif d'être un soutien à toute personne, enfant ou adulte, se sentant en situation de handicap. Gratuit, il permet d'accompagner des envies ou un projet spécifique, dans tous les domaines de la vie (droits et démarches, mobilité, logement, projet professionnel, …)
Documentation	plaquette-d.apv-86-1.pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Vienne - 86

DAPV - APV 79

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

79000 - NIORT
Téléphone : 07 57 46 12 82
Courriel : apv79@gpa-asso.fr
Site internet : https://www.facebook.com/dappv167986/

Informations particulières

Informations	Equipe mobile d'Assistant aux Projets et Parcours de Vie qui se déplace à la demande des personnes/famille gratuitement et sans nécessité d'orientation de la MDPH. Le dispositif APV est basé sur la liberté de choix et la reconnaissance des compétences des individus. La famille/personne est maitre d'ouvrage de son projet. En tant que décisionnaire, c'est l'interlocutrice de l'ensemble des partenaires qu'elle sollicite. Il permet à la personne/famille de : Réfléchir à son avenir sans à priori : ce que la personne/famille veut faire et être Formuler un projet de vie, dans toutes ses dimensions, et les différentes étapes du parcours Rechercher les ressources et partenaires de proximité pour réaliser son projet Faciliter l'accès aux droits et leur exercice
Documentation	plaquette-apv79.pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Deux-Sèvres - 79

COMMUNAUTE 360 CHARENTE

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

Chemin d’Emmanuelle - 17340 - CHATELAILLON PLAGE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@communaute360-charente.fr
Site internet : https://www.communaute360-charente.fr/

Informations particulières

Informations

Communauté 360 de la Charente
La communauté 360 de la Charente c'est plusieurs associations qui se mobilisent pour apporter des solutions autour d'un service gratuit :

aux personnes en situation de handicap ;
aux aidants ;
aux professionnels de droit commun.

L’objectif des communautés 360 est d’accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d’éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l’offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d’accompagnement, ainsi qu’au renforcement de la mobilisation de l’ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d’entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l’appelant, la « communauté 360 ».

Zone géographique

Nouvelle Aquitaine, Charente - 16

DAPV - APV 19

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

1 rue Alfred Deshors - 19100 - BRIVE LA GAILLARDE
Téléphone : 05 55 17 90 28
Courriel : apv@apajh19.org
Site internet : https://www.apajh19.fr/dapv

Informations particulières

Antenne	APV 19 Porté par : APAJH Corrèze
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv-plaquette.pdf
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Corrèze - 19

COMMUNAUTE 360 CHARENTE MARITIME

Accompagnement public : démarches administratives - Nouvelle-Aquitaine

61 Rue de Jericho - 17000 - LA ROCHELLE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : mdph.c360@charente-maritime.fr

Informations particulières

Antenne	La Communauté 360 Charente Maritime est portée par la MDPH.
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».
Zone géographique	Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime - 17

MDPH Tarn

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

10 Rue des trois Tarn - 81000 - ALBI
Téléphone : 05 81 27 70 07
Courriel : contact.mda@tarn.fr
Site internet : https://mda.tarn.fr/accueil

Informations particulières

Informations	Hors vacances scolaires Lundi : 10h00 - 17h30 Mardi et jeudi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30 Mercredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30 Vendredi : 10h00 - 17h30 Pendant les vacances scolaires Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30
Zone géographique	Occitanie, Tarn - 81

MDPH Tarn et Garonne

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

28 Rue de la Banque - 82000 - MONTAUBAN
Téléphone : 0 800 10 28 48
Courriel : mdph@ledepartement82.fr
Site internet : https://www.tarnetgaronne.fr/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph

Informations particulières

Informations	Adresse postale : MDPH de Tarn et Garonne 28 rue de la Banque B.P. 783 82013 MONTAUBAN Cedex
Zone géographique	Occitanie, Tarn-et-Garonne - 82

MDPH de l'Hérault (MPHH)

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

59 Avenue de Fès - BP 7353 34086 Montpellier Cedex 4 - 34086 - MONTPELLEIR
Téléphone : 04 67 67 69 30
Fax : 04 67 67 75 58
Site internet : http://www.mdph34.fr/

Informations particulières

Antenne	SDA Est Antenne de Lunel Tél : 04 67 67 40 00 / SDA Centre Sète Antenne de Clermont-L'Hérault Tél : 04 67 67 43 30 / SDA Ouest Béziers Antennes SDA Ouest Antenne d'Agde Antenne de Pézenas Antenne de Saint-Pons-de-Thomières Tél : 04 67 67 43 00
Informations	Téléchargement de dossiers, guides et formulaires en ligne. Adresses et horaires des Antennes sur le territoire. Annuaire des structures, organismes et associations de l'Hérault sur le site.
Zone géographique	Occitanie, Hérault - 34

MDPH de l’Ariège

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

5/7 rue Cap de la Ville - 09000 - FOIX
Téléphone : 05 61 02 08 04
Courriel : mdpsh@ariege.fr

Informations particulières

Informations	Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Zone géographique	Occitanie, Ariège - 09

MDPH de l'Aude

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

18 rue Moulin de la Seigne - 11000 - CARCASSONNE
Téléphone : 0 800 777 732
Courriel : mdph@aude.fr

Informations particulières

Informations	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Zone géographique	Occitanie, Aude - 11

MDPH de l'Aveyron

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

6 rue François Mazenq - 12000 - RODEZ
Téléphone : 05 65 73 32 60
Courriel : accueil@mdph12.fr
Site internet : http://www.mdph12.fr/

Informations particulières

Informations	Documents téléchargeables sur le site internet.
Zone géographique	Occitanie, Aveyron - 12

MDPH Pyrénées-Orientales

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

30 rue Pierre Bretonneau - 66100 - Perpignan
Téléphone : 04 68 39 99 00
Fax : 04 68 39 99 49
Courriel : mdph66@cd66.fr
Site internet : http://www.ledepartement66.fr

Informations particulières

Informations	Horaires Du lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 Du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30 Fermeture le lundi après-midi
Zone géographique	Occitanie, Pyrénées-Orientales - 66

MDPH Gard

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

176 boulevard du Président Salvador Allende - 30000 - NIMES
Téléphone : 0800 205 588
Courriel : mdph@gard.fr
Site internet : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/30

Informations particulières

Informations	N° Vert : 0 800 20 55 88 (gratuit depuis un fixe) Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00.
Zone géographique	Occitanie, Gard - 30

MDPH Lozère

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

6 avenue du Père Coudrin - 48000 - MENDE
Téléphone : 04 66 49 60 70
Courriel : accueilmdph48@mdph48.fr
Site internet : https://lozere.fr/solidarite/personnes-handicapees/la-mdph.html

Informations particulières

Informations	Accueil du public se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Zone géographique	Occitanie, Lozère - 48

MDPH Haute-Garonne

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

10, place Alphonse-Jourdain - 31000 - TOULOUSE
Téléphone : 08 00 31 01 31
Courriel : mdph@cd31.fr
Site internet : http://www.mdph31.fr/index.php

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Vendredi : de 08h15 à 12h15 de 13h00 à 16h15 (Numéro vert : appel et service gratuits depuis un fixe ou un mobile.) Démarches en ligne possible.
Zone géographique	Occitanie, Haute-Garonne - 31

MDPH Gers

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

17 rue Lafayette - 32000 - AUCH
Téléphone : 05 62 61 76 76
Fax : 05 62 61 76 67
Courriel : mdph32@mdph32.fr
Site internet : http://www.mdph32.fr

Informations particulières

Antenne	l'accueil téléphonique ferme à 16h00
Informations	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Mardi : le matin uniquement de 9h00 à 12h30
Zone géographique	Occitanie, Gers - 32

MDPH Lot

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

304 rue Victor-Hugo - 46000 - CAHORS
Téléphone : 05 65 53 51 40
Fax : 05 65 30 72 91
Courriel : dph@mdph46.fr
Site internet : https://lot.fr/maison-des-personnes-handicapees

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Le Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00
Zone géographique	Occitanie, Lot - 46

MDPH Lot-et-Garonne

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

1633 av du Maréchal-Leclerc - 47000 - AGEN
Téléphone : 05 53 69 20 50
Fax : 05 53 69 20 89
Courriel : contact@mdph47.fr
Site internet : http://www.mdph47.fr

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 11h45 de 13h45 à 16h00
Zone géographique	Occitanie, Lot-et-Garonne - 47

MDPH Hautes-Pyrénées

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Place Ferré - 65000 - TARBES
Téléphone : 05 62 56 73 50
Courriel : mdph65@ha-py.fr
Site internet : www.mdph65.fr

Informations particulières

Informations	lundi 09:00–12:00, 14:00–17:00 mardi 09:00–12:00, 14:00–17:00 mercredi 09:00–12:00, 14:00–17:00 jeudi 09:00–12:00, 14:00–17:00 vendredi 09:00–12:00, 14:00–17:00 samedi Fermé dimanche Fermé
Zone géographique	Occitanie, Hautes-Pyrénées - 65

COMMUNAUTE 360 ARIEGE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

23 Chemin de Berdoulet - 09000 - FOIX
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@communaute360-ariege.fr
Site internet : https://www.apajh09.org/etablissement/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360, 09 ARIEGE Public accueilli : Adultes, Enfants / Adolescents Direction : Directrice : Brynhild MAROLE - Directrice Adjointe : Jennifer CALZON Cinq associations se sont mobilisées pour apporter des solutions : PEP 09, EPMS, ADAPEI 09, UGECAM et APAJH 09. C'est une équipe de professionnels : coordinateur et conseiller parcours et des instances de pilotage : un Comité de Pilotage et un Comité Territorial Départemental.
Informations	La Communauté 360, c'est : Un regard pluriel et une communauté d'acteurs au service des personnes en situation de handicap et/ou de leurs aidants. Une ressource de proximité d'information, d'orientation et de coordination pour le projet de vie des personnes. Un espace de communication pour échanger, parler et s'informer. Une démarche d'aller vers les personnes, les territoires, les établissements et services et le droit commun dans une démarche inclusive. Une recherche et une proposition de solutions concrètes dans le bassin de vie de la personne. Une garantie de réponse inconditionnelle pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.
Documentation	plaquette-communaute-360-ariege-.pdf

Zone géographique Occitanie, Ariège - 09

COMMUNAUTE 360 AUDE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

40 Allee Gutenberg - 11000 - CARCASSONNE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : com360aude@apf.asso.fr

Informations particulières

Antenne	APF
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Occitanie, Aude - 11

COMMUNAUTE 360 AVEYRON

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

12000 - RODEZ
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communication@c360-aveyron.fr
Site internet : https://c360-aveyron.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 Aveyron Du lundi au vendredi De 8h à 16h30
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyersa5_com360_12_vf.pdf

Zone géographique Occitanie, Aveyron - 12

COMMUNAUTE 360 GARD

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

1 place du Marché - 30700 - SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@communaute360-gard.fr
Site internet : https://communaute360-gard.fr/

Informations particulières

Antenne

La Communauté 360 du Gard agit avec l'objectif suivant : accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches dans leur recherche de solutions.

Notre champ d'intervention couvre différents domaines :
La scolarité
La vie professionnelle
La santé
Les loisirs, le sport, la culture
La citoyenneté, l'accès aux droits
La communauté 360 – Gard intervient uniquement avec le consentement de la personne ou de son représentant légal sans se substituer aux mandataires judiciaires privés ou publics.

Notre équipe dédiée vous répondra du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels

sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Occitanie, Gard - 30

COMMUNAUTE 360 HAUTE GARONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

31000 - TOULOUSE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact31@communaute360.org
Site internet : https://www.facebook.com/p/Communaut%C3%A9-360-Haute-Garonne-61565634262708/

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Haute-Garonne

Dans tout le département du 31
Des permanences proches de chez vous

Par téléphone du lundi au vendredi 9h-17h

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux,

	hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	plaquette-com-360-handicap-31.pdf
Zone géographique	Occitanie, Haute-Garonne - 31

COMMUNAUTE 360 GERS

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

32000 - AUCH
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact32@communaute360.org
Site internet : https://www.facebook.com/people/Communaut%C3%A9-360-du-Gers/61568493455531/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Gers
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	nouvelle-brochure-pro-c360.pdf

Zone géographique Occitanie, Gers - 32

COMMUNAUTE 360 HERAULT

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@adages.net
Site internet : https://c360-herault.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360°de l'Hérault 15 associations de l'Hérault mobilisées pour apporter des solutions. Horaires de permanence : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation	flyer-communaute-360-herault.pdf
Zone géographique	Occitanie, Hérault - 34

COMMUNAUTE 360 LOT

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 0800 360 360

Informations particulières

Antenne	COMMUNAUTE 360 du Lot
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Occitanie, Lot - 46

COMMUNAUTE 360 LOZERE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@c360-48.fr

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de Lozère
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	parcours-handicap-kiféquoi-(2).jpg
Zone géographique	Occitanie, Lozère - 48

COMMUNAUTE 360 HAUTES PYRENEES

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@com360-65.fr
Site internet : https://adapei65.fr/communaute-360/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 des Hautes-Pyrénées du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Zone géographique Occitanie, Hautes-Pyrénées - 65

COMMUNAUTE 360 PYRENEES ORIENTALES

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

3 rue Eugène Chevreul - 66000 - PERPIGNAN
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@c360-66.fr
Site internet : https://www.c360-66.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 des Pyrénées-Orientales Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h (hors jours fériés) Permanences possibles sur rendez-vous
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation	flyer_c360-1(2).pdf
Zone géographique	Occitanie, Pyrénées-Orientales - 66

COMMUNAUTE 360 TARN

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

81000 - ALBI
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://apajhetvous.apajh.org/plateformecastresalbi/2021/04/23/la-communaute-360-covid/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Tarn
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Occitanie, Tarn - 81

COMMUNAUTE 360 TARN ET GARONNE

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

82000 - MONTAUBAN
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@communaute360-tarnetgaronne.com / communaute360.82@gmail.com
Site internet : https://communaute360-tarnetgaronne.fr/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Tarn-et-Garonne Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h00 (hors jours fériés)
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	depliant_comm_360-v7.pdf

Zone géographique Occitanie, Tarn-et-Garonne - 82

DAPV - APV 65

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 05 82 15 00 61
Courriel : dappv65@outlook.fr
Site internet : https://adapei65.fr/dispositif-appv65/

Informations particulières

Antenne	Le département des Hautes Pyrénées compte 3 APPV (Assistant au parcours et projet de vie), Angélique TRAVERSIER, Jenny LAGRAVE et Morgane CHARLOT. Elles composent le dispositif APPV65, qui est co-coordonné, conjointement, par l'ADAPEI, l'ASEI et l'APF France Handicap.
Informations	Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie soutient les personnes concernées par le handicap et/ou les proches aidants, dans la réflexion, l'élaboration et la mobilisation des acteurs, autour du Projet de Vie. Les Assistants aux Parcours et Projet de Vie co-construisent avec les personnes de tous âges, et dans tous les domaines de la vie (scolarité, formation, emploi, logement, santé, activités sociales). Ils encouragent le développement du pouvoir d'agir et l'autodétermination. Le DAPV65 est financé par l'ARS.
Documentation	flyer-dapv-2_page-0001.jpg
Zone géographique	Occitanie, Hautes-Pyrénées - 65

DAPV - APV 32

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 06 08 14 17 10
Courriel : lea.davrinche@appv32.fr
Site internet : https://savs-gers.apf-francehandicap.org/dispositifs

Informations particulières

Antenne	Porté par : APF France handicap / SAVS Gers
Informations	Les Assistants au Projet de Vie ont pour mission de permettre aux personnes en situation de handicap (tous âges, tous types de handicap), de construire et de piloter leur projet de vie, en fonction de leurs attentes et de leurs aspirations, dans tous les domaines de la société. C'est un service mobile d'appui et de soutien personnalisé, qui vise la recherche de solutions alternatives à une offre exclusivement médico-sociale.
Documentation	visuel-flyer-dapv-32.pdf
Zone géographique	Occitanie, Gers - 32

DAPV - APV 31

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : voir antennes
Courriel : voir antennes
Site internet : https://obesite.utoulouse.fr/dispositifs-dassistance-aux-projets-de-vie-dapv

Informations particulières

Antenne	Secteur Comminges : Julie Beaufils : 06.62.11.53.88 ; julie.beaufils@res-o.fr Secteur Sud Toulousain : Anissa Zekryty : 06.79.89.99.80 ; anissa.zekryty@epnak.org Secteur Lauragais : Hugo Bex : 07.88.56.22.83 ; hugo.bex@asei.asso.fr Secteur Nord Toulousain : Christine Piquemal : 06.79.60.71.60 ; c.piquemal@arseaa.org Secteur Toulouse Centre : Livia Nappi : 06.61.04.29.53 ; fcv1@t21hg.org ; Marjorie Lenoir : 06.15.90.67.36 ; fcv3toulouse@gmail.com ; Magalie Hierso : 07.45.20.61.02 ; fcv2@t21hg.org ; Chloe Bedel : 06.56.67.32.25 ; fcv4toulouse@gmail.com
Informations	Les DAPV sont implantés sur chaque département, composés d'assistants aux projets de vie, ils accompagnent gratuitement toute personne se sentant dans une situation de handicap (reconnu ou non) ou proche aidant, sur tous les projets de vie (logement, emploi, loisirs, vie affective, santé, droits etc.).
Documentation	apv31.png
Zone géographique	Occitanie, Haute-Garonne - 31

DAPV - APV 09

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 06 62 07 88 52
Courriel : appv09.ugecam@gmail.com

Informations particulières

Antenne	L’assistante aux projets de vie pour ce département est Sylviane Le Men. Vous pouvez la contacter pour bénéficier de cet appui, qui n’est soumis à aucune durée prédéfinie et s’adapte au rythme de la personne.
Informations	Dispositifs d'assistance aux projets de vie (DAPV) Obésité Les DAPV sont implantés sur chaque département, composés d'assistants aux projets de vie, ils accompagnent gratuitement toute personne se sentant dans une situation de handicap (reconnu ou non) ou proche aidant, sur tous les projets de vie (logement, emploi, loisirs, vie affective, santé, droits etc.).
Documentation	apv09.png
Zone géographique	Occitanie, Ariège - 09

DAPV - APV 11

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 04 68 10 25 53
Courriel : dispositif.apv.11@gmail.com
Site internet : https://occitanieest.erhr.fr/dispositif-dassitance-aux-projets-de-vie-dapv11

Informations particulières

Antenne	Porté par : ERHR "Equipe relais handicaps rares"
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv11.pdf
Zone géographique	Occitanie, Aude - 11

DAPV - APV 12

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 06 71 25 06 95
Courriel : contact@appv12.fr

Informations particulières

Informations	L’APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv12.png
Zone géographique	Occitanie, Aveyron - 12

DAPV - APV 30

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 06 02 10 54 34
Courriel : contact@dapv30.fr
Site internet : https://www.facebook.com/people/Dispositif-dAssistance-au-Projet-de-vie-DAPV-30/615

Informations particulières

Informations	Le Dispositif d'Assistance au Projet de vie - DAPV 30 est un service de proximité qui agit en soutien des personnes en situation de handicap, et des proches aidants, dans la réalisation de leur projet de vie.
Documentation	apv30.jpg
Zone géographique	Occitanie, Gard - 30

DAPV - APV 48

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 06 78 31 50 02
Courriel : appv-lozere@arlo48.fr

Informations particulières

Antenne	Porté par : DAC de la Lozère
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv48.png
Zone géographique	Occitanie, Lozère - 48

DAPV - 66

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

3 rue Eugène Chevreul - 66000 - PERPIGNAN
Téléphone : 06 71 79 54 78
Courriel : contact@dapv66.fr
Site internet : https://www.dapv66.fr/

Informations particulières

Antenne	Permanence au CCAS de Prades 32 avenue Pasteur à Prades 1er étage bureau 4. Tous les 1ers mardis du mois de 9h à 12h
Informations	Le DAPV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv66.png
Zone géographique	Occitanie, Pyrénées-Orientales - 66

DAPV - APV 81

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Site internet : https://obesite.utoulouse.fr/dispositifs-dassistance-aux-projets-de-vie-dapv

Informations particulières

Antenne	Malorie Perez : 06.61.81.51.26 malorie.perez@apajh81.org (sud Tarn) Chloé Malie : 06.07.08.49.30 ; chloe.malie@asei.asso.fr (nord Tarn)
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv81.png
Zone géographique	Occitanie, Tarn - 81

DAPV - APV 82

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie
Téléphone : 06 80 42 01 83
Courriel : contact@appv82.fr
Site internet : https://obesite.utoulouse.fr/dispositifs-dassistance-aux-projets-de-vie-dapv

Informations particulières

Antenne	Malorie Perez : 06.61.81.51.26 malorie.perez@apajh81.org (sud Tarn) Chloé Malie : 06.07.08.49.30 ; chloe.malie@asei.asso.fr (nord Tarn)
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv82.png
Zone géographique	Occitanie, Tarn-et-Garonne - 82

DAPV - APV 34

Accompagnement public : démarches administratives - Occitanie

Siège : 261 rue Robert Koch - 34080 - MONTPELLIER
Téléphone : 04 67 40 70 64
Courriel : appv@apsh.org
Site internet : https://www.halte-pouce.fr/ressources/projet-de-vie-dispositif-dassistance-au-projet-de-vie-dans-lherault-d

Informations particulières

Antenne	Montpelliérain / Bassin de Thau (Groupe SOS Solidarités) : Anaïs Durand : 06.71.17.10.72 Erika Silo : 06.85.61.31.75 Biterrois (UGECAM) : Vanda Zmetak : 06.59.37.28.79 Lunellois, Hauts Cantons, Pic Saint-Loup, Cœur d'Hérault (APSH 34) : Jennifer Martinez, Pauline Collin, Léa Lopez : 04.67.40.70.64
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	apv34.pdf
Zone géographique	Occitanie, Hérault - 34

MDPH Sarthe

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

11 rue du Pied Sec - CS 81906 - 72019 - LE MANS CEDEX 2
Téléphone : 0800 52 62 72
Courriel : sartheautonomie@sarthe.fr
Site internet : https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie/personnes-handicapees/demande-de-prestations-personnes-ha

Informations particulières

Informations	Horaires Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures Le vendredi de 9 h à 12 h 30 (fermeture le vendredi après-midi)
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Sarthe - 72

MDPH Loire-Atlantique

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

1 avenue Jacques Cartier - 44800 - SAINT-HERBLAIN
Téléphone : 02 28 09 40 50
Courriel : accueil.mdph@loire-atlantique.frfr
Site internet : https://handicap.loire-atlantique.fr/44/accueil/j_6

Informations particulières

Antenne	Maison départementale des personnes en situation de handicap : espace accueil de Saint-Nazaire 12 Place Pierre Sémard 44600 Saint-Nazaire 02 28 09 40 50 accueil.mdph@loire-atlantique.fr
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Loire-Atlantique - 44

MDPH Maine-et-Loire

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

6 rue Jean-Lecuit - 49100 - ANGERS
Téléphone : 02 41 81 60 77
Fax : 02 41 81 60 99
Courriel : contact.mda@maine-et-loire.fr
Site internet : http://www.mda.maine-et-loire.fr

Informations particulières

Informations	Horaires d'ouverture Du Lundi au Mercredi : de 08h45 à 12h00 de 13h45 à 17h00 Le Jeudi : de 08h45 à 12h00 Le Vendredi : de 08h45 à 12h00 de 13h45 à 17h00 / Numéro vert : 0 800 49 00 49
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Maine-et-Loire - 49

MDPH Mayenne

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

12 Quai de Bootz - 53000 - LAVAL
Téléphone : 02 43 67 75 77
Fax : 02 43 59 96 40
Courriel : mda@lamayenne.fr
Site internet : https://mda.lamayenne.fr/

Informations particulières

Antenne	MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE DE LA MAYENNE
Informations	lun.-jeu. – 09:00–12:00 et 13:30–17:00 ven. – 09:00–16:00 sam.-dim. – Fermé
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Mayenne - 53

MDPH Vendée

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

185 Boulevard du Maréchal Leclerc - 85000 - LA ROCHE SUR YON
Téléphone : 0 800 85 85 01
Fax : 02 51 47 10 52
Courriel : mdph@vendee.fr

Informations particulières

Informations	Accueil sur site le lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30. Accueil téléphonique de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Vendée - 85

COMMUNAUTE 360 LOIRE ATLANTIQUE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@communaute360-44.fr
Site internet : https://handicap.loire-atlantique.fr/44/la-communaute-360-une-plateforme-de-conseil-pou

Informations particulières

Antenne	COMMUNAUTE 360 de la Loire-Atlantique
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer_a5_44_c360_loire-atlantiquevf.pdf

Zone géographique Pays-de-la-Loire, Loire-Atlantique - 44

COMMUNAUTE 360 MAINE ET LOIRE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : coordination@communaute360-49.fr
Site internet : https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-360-de-maine-et-loire/

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 du Maine-et-Loire
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Maine-et-Loire - 49

COMMUNAUTE 360 MAYENNE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://www.unafam.org/loire-atlantique/communaute-360deg

Informations particulières

Antenne	Communauté 360 de la Mayenne. 1er contact uniquement par téléphone
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Mayenne - 53

COMMUNAUTE 360 SARTHE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire

72000 - LE MANS
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360@sarthe.fr
Site internet : https://www.apajh72-53.org/sorienter-et-sinformer/

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 de la Sarthe

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

UNE COORDINATRICE DÉPARTEMENTALE
Claire COGNET

DES CONSEILLERS EN PARCOURS
Pour les enfants, moins de 20 ans Clémence LEROUX
Pour les adultes, plus de 20 ans Thomas LEBLANC

UN FACILITEUR DE PARCOURS
Valentin FEURPRIER

Informations

L’objectif des communautés 360 est d’accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d’éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l’offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d’accompagnement, ainsi qu’au renforcement de la mobilisation de l’ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d’entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l’appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les

	personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d’accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l’école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d’innovation pour proposer des solutions d’accompagnement pour chacun.
Documentation	202408-plaquette-c360-vf-satasc-1.pdf
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Sarthe - 72

COMMUNAUTE 360 VENDEE

Accompagnement public : démarches administratives - Pays-de-la-Loire
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@c360-85.fr
Site internet : https://daps-85.fr/qui-sommes-nous/3233-2/

Informations particulières

Antenne	COMMENT CONTACTER LA COMMUNAUTE 360 ? 0 800 85 85 10 / contact@c360-85.fr
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Pays-de-la-Loire, Vendée - 85

MDPH Alpes-Maritimes

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

27 boulevard Paul Montel - Batiment Ariane Nice Leader - 06200 - Nice
Téléphone : 0 805 56 60 06
Site internet : https://mda.departement06.fr/

Informations particulières

Antenne

Maison de l'autonomie (MDA) Breil-sur-Roya
43 route de Giandola, 06540 Breil-sur-Roya
04 89 04 30 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Tende

Maison de l'autonomie (MDA) Cannes
22 rue Bormiol, 06414 Cannes
04 93 06 32 01
Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Maison de l'autonomie (MDA) Menton
4 Rue Victor Hugo, 06500 Menton
0 805 56 60 06
Ouvert, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous

Maison de l'autonomie (MDA) Saint André-de-la-Roche
15 Boulevard du 8 mai 1945 - La Laupia, 06730 Saint André de la roche
04 89 04 30 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Contes, l'Escarène, Saint André de la Roche et Tourette-Levens

Maison de l'autonomie (MDA) Sospel
Mairie annexe, 5 boulevard de la 1ere DFL, 06380 Sospel
04 89 04 30 50
Accueil sur rendez-vous

Maison de l'autonomie (MDA) Cagnes-sur-Mer
10 Allée des Platanes, 06800 Cagnes sur Mer
0 805 56 60 06 (appel gratuit)
Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Maison de l’autonomie (MDA) Grasse
12 boulevard Carnot, 06130 Grasse
0 805 56 60 06 (appel gratuit)
Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l’après-midi sur rendez-vous

Maison de l’autonomie (MDA) Nice-Lyautey
21 avenue Maréchal Lyautey, 06300 Nice
0 805 56 60 06 (appel gratuit)
Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l’après-midi sur rendez-vous

Maison de l'autonomie (MDA) Roquebilière
30 avenue Corniglion Molinier, 06450 Roquebilière
04 89 04 56 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Valdeblore

Maison de l'autonomie (MDA) Puget-Théniers
4 place de Gaulle, 06260 Puget-Théniers
04 89 04 56 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Gilette, Guillaumes, Roquestéron, Touët-sur-Var et Villars-sur-Var

Maison de l'autonomie (MDA) Saint Etienne-de-Tinée
10 Rue des communes de France, 06660 St-Etienne-de-Tinée
04 89 04 56 50
Nos permanences au plus près de chez vous sur rendez-vous à Isola, Clans et Saint-Sauveur-sur-Tinée

Informations Formulaire de contact sur le site

Zone géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-Maritimes - 06

MDPH Var

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

293 Route de la Seyne - 83190 - OLLIOULES
Téléphone : 04 94 05 10 40
Site internet : https://mdph.var.fr/

Informations particulières

Antenne

SAINT-MAXIMIN : Centre de solidarité - 45 chemin des Fontaines / 04 83 95 59 10
Le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h

BRIGNOLES : Centre de solidarité – Rue du Docteur Barbaroux / 04 83 95 42 30
Le 1er mercredi et le 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

FREJUS : Centre de solidarité – 82 rue Martin Bidoure / 04 83 95 42 80
Le 2ème lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.

DRAGUIGNAN : Centre de solidarité – 380 rue Jean Aicard / 04 94 85 00 14
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

SAINT-MAXIME : Pôle médico-social / Permanence sur le territoire de Sainte-Maxime
Le 2ème lundi de chaque mois de 14 h à 16 h.

TOULON : Pôle médico-social Allègre / Point d'accueil MDPH de Toulon
Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Il n’est pas utile de prendre rendez-vous. Ces permanences sont en accès libre.

Informations

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
mardi de 8h30 à 13h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

L'accueil téléphonique est assuré du :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Vous pouvez également contacter votre agent MDPH référent pendant ses permanences

Zone géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var - 83

MDPH Vaucluse

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

22 Boulevard Saint-Michel - 84000 - AVIGNON
Téléphone : 0 800 80 05 79
Courriel : accueilmdph@mdph84.fr
Site internet : https://www.vaucluse.fr/nos-services/solidarites/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdp

Informations particulières

Informations	Accueil physique : Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00, Mercredi de 13 h 30 à 17 h Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 Adresse postale 22 boulevard Saint-Michel CS 90502 84096 Avignon Cedex 9
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse - 84

MDPH des Hautes-Alpes

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

29 bis avenue Commandant Dumont - 05000 - GAP
Téléphone : 04 86 15 31 50
Courriel : mda@hautes-alpes.fr
Site internet : https://mda.hautes-alpes.fr/

Informations particulières

Informations	Du lundi au vendredi : 10h - 12h / 13h30 - 16h. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hautes-Alpes - 05

MDPH des Bouches du Rhône

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

4 quai d'Arenc - CS 80096 - 13304 - MARSEILLE CEDEX 02
Téléphone : 0800 814 844
Courriel : accueil.information.mdph@mdph13.fr
Site internet : http://www.mdph13.fr

Informations particulières

Antenne

Les antennes territoriales :

AUBAGNE
MDS - 5 rue Joseph Lafond - 13400 AUBAGNE
Tél. : 04.13.31.06.00
Accueil : Tous les Vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

ARLES
CCAS d'ARLES - 11 rue Parmentier - 13200 ARLES
Tél. : 04.90.18.46.80
Accueil : Tous les Lundis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

MARTIGUES
Hôtel de l'Agglomération - RP de l'Hôtel de Ville - BP 90104 - 13693 MARTIGUES CEDEX
Tél.: 04.42.06.90.11
Accueil : Tous les Mardis et Jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

SALON de PROVENCE
CCAS de SALON - 65, avenue Michelet -13300 SALON DE PROVENCE
Tél. : 04.90.56.88.66
Accueil : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Informations

- L'accueil physique vous reçoit du lundi au jeudi de 9h à 16h.
- L'accueil téléphonique est à votre disposition, au 0800 814 844 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Des permanences spécifiques se déroulent au sein de l'accueil de la MDPH, sans rendez-vous:
- Insertion professionnelle: vous rencontrez des difficultés pour envisager des possibilités d'insertion professionnelle.

Vous orienter et vous former à un nouveau métier
Accéder à l'emploi
Permanence tous les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h00 à 16h00 (sauf pendant les vacances scolaires).

- Accueil du public sourds et malentendants :
Permanence en langue des signes les 1er, 3ème et 4ème lundis du mois de 14h00 à 16h00.

Une aide est possible à la formulation du projet de vie. Contact sur le site internet.

Documents téléchargeables en ligne.

Zone géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône - 13

MDPH Alpes-de-Haute-Provence

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

4 rue de la Grave - Immeuble François Cuzin - 04000 - DIGNE-LES-BAINS
Téléphone : 04 92 30 09 90
Fax : 04 92 30 09 86
Courriel : contact@mdph04.fr
Site internet : https://www.mondepartement04.fr/handicap/la-mdph

Informations particulières

Antenne	
Informations	Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence - 04

COMMUNAUTE 360 ALPES DE HAUTE PROVENCE

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Route de Saint Jean - 04160 - CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@apajh04.fr
Site internet : https://www.paca.ars.sante.fr/communautes-360-accompagner-les-personnes-en-situation-de-handicap-e

Informations particulières

Antenne	APAJH
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence - 04

COMMUNAUTE 360 HAUTES ALPES

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360-05@unapei-ap.fr
Site internet : https://www.facebook.com/people/Communaut%C3%A9-360-des-Hautes-Alpes/1000893

Informations particulières

Antenne	Pour le département des Hautes Alpes, ce service est ouvert : DU LUNDI AU VENDREDI de 9h à 12h30; De 13h30 à 17h (vendredi 16H30)
Informations	Vous êtes en situation de handicap (enfant ou adulte), vous êtes « aidant » ou professionnel du droit commun, et vous avez une question et/ou vous rencontrez une difficulté et vous ne savez pas vers qui vous tourner. Votre situation actuelle ou celle d'un proche vous préoccupe, se fragilise, devient complexe, voire critique. Nos missions : Faciliter / encourager l'expression de vos choix de vie. Trouver des réponses rapides, inclusives et de proximité. Mettre en lien les acteurs de droits communs et institutionnels. Soutenir votre famille et votre entourage en cas de demande. Favoriser l'accès aux droits (éducation, emploi, logement, loisirs, prestations, collectivités locales, ...)
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hautes-Alpes - 05

COMMUNAUTE 360 ALPES MARITIMES

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

27 Boulevard Paul Montel - 06200 - NICE
Téléphone : 0800 360 360
Site internet : https://mda.departement06.fr/la-communaute-360

Informations particulières

Antenne

La "Communauté 360" (C360) des Alpes-Maritimes est co-portée par PEP 06* et le service de la Réponse Accompagnée Pour Tous de la Maison départementale de l'autonomie.

Informations

Vous recherchez des informations ou une solution sur les thématiques suivantes :

Accès à la santé
Accès à la culture
Accès aux loisirs et au sport
Accès à l'emploi
Accès à la scolarité
Accès au logement
Accès à la mobilité

Comment cela fonctionne-t-il ?

Vous pouvez appeler ce numéro vert 0800 360 360 pour trouver des solutions concrètes à proximité de votre lieu de vie ou du lieu de vie de la personne que vous accompagnez.

Les conseillers de la Communauté 360 construisent avec vous les réponses à votre projet. Ils vous aident à trouver des solutions à proximité. Ils sollicitent les professionnels du réseau de la Communauté 360 pour faciliter la réalisation de votre projet.

La Communauté 360 rassemble des professionnels aux missions différentes et contribue à une société plus inclusive en évitant les ruptures de parcours.

Si vous êtes en rupture ou en risque de rupture de parcours, le conseiller de la Communauté 360 informe le coordonnateur de la Communauté 360. Celui-ci fait le lien avec l'équipe de la Réponse accompagnée pour tous de

la MDA.

L’équipe de la RAPT va vous accompagner dans la construction de solutions souples et adaptées à vos besoins.

Zone géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-Maritimes - 06

COMMUNAUTE 360 BOUCHES DU RHONE

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

Rue Elzeard Rougier - 13004 - MARSEILLE
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : c360-13@unapei-ap.fr
Site internet : https://www.parcours-handicap13.fr/reseaux/communaute-360/

Informations particulières

Antenne

Communauté 360 des Bouches-du-Rhône

Plateforme téléphonique d'information et d'orientation des personnes en situation de handicap, des aidants et des professionnels.

La Communauté 360 répond à toute question en lien avec le handicap, sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône. Le dispositif est à destination des personnes en situation de handicap, des aidants et des professionnels.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 0800 360 360 (numéro gratuit) ou par mail à c360-13@unapei-ap.fr.

En cas de difficulté à nous joindre, nous vous recommandons de nous envoyer un email.

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d’accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l’école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d’innovation pour proposer des solutions d’accompagnement pour chacun.

Zone géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône - 13

COMMUNAUTE 360 VAR

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : communaute360-var.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr
Site internet : https://www.groupe-ugecam.fr/communaute-360-var

Informations particulières

Antenne

Joindre la Communauté 360 du Var
Par téléphone, par mail ou
Par courrier à l'adresse suivante :
Communauté 360 Var
759 Chemin de Camp Bourjas
83610 COLLOBRIERES

Informations

L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie.
Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ».

Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Documentation	plaquette-communaute-360-83.pdf
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var - 83

COMMUNAUTE 360 VAUCLUSE

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 0800 360 360
Courriel : contact@rsv84.fr
Site internet : https://www.ressources-sante.org/communaute-360-c360

Informations particulières

Antenne	Ressources Santé Vaucluse 04 84 512 512
Informations	L'objectif des communautés 360 est d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours afin d'éviter les ruptures de prise en charge. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie. Dans cette perspective, les communautés 360 contribuent à une meilleure connaissance et une meilleure accessibilité de l'offre de droit commun dans la construction des réponses au besoin d'accompagnement, ainsi qu'au renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin de vie. Les Communautés 360 sont accessibles via le 0 800 360 360 (accessible aux personnes sourdes et malentendantes). Ce numéro permet d'entrer directement en relation avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur un bassin de vie. Les appels sont réceptionnés par une équipe de conseillers en parcours basée dans le département de l'appelant, la « communauté 360 ». Cette équipe conseille, répond aux questions ou réoriente vers les personnes les plus compétentes et/ou trouve une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire : Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations de personnes, établissements et services médico-sociaux, hôpital, professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens… Elle met en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.
Documentation	flyer-c360.pdf

Zone géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse - 84

DAPV - APV 13

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 07 88 72 38 25
Courriel : contact13@dapvpaca.fr
Site internet : https://www.parcours-handicap13.fr/reseaux/dapv-13/

Informations particulières

Antenne	Territoires d'intervention : Est, Étang de Berre, Marseille Nord, Marseille Sud, Pays d'Aix, Pays d'Arles
Informations	Les dispositifs APV répondent à un double défi : d'une part, permettre de renforcer l'autodétermination, avec pour principes d'action le libre choix, l'exercice du pouvoir de décider et d'agir des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leurs aidants. D'autre part, renforcer les conditions pour que les parcours de vie soient construits selon les demandes des familles, et non seulement selon l'offre disponible. Il s'appuie sur un nouveau métier : l'Assistant·e aux Projet et Parcours de Vie (APPV). Son rôle est de soutenir les familles pour qu'elles expérimentent et trouvent les solutions qui leur conviennent le mieux ; et de faciliter la mobilisation de ressources dans l'environnement proche de la personne dans le droit commun et/ou le droit spécialisé. Situé à Aubagne, le dispositif APV 13 est un dispositif de proximité gratuit et d'accueil inconditionnel, mobilisable par les familles concernées par le handicap, quels que soient l'âge et le type de handicap. Le premier contact est à l'initiative des familles ; les rencontres se déroulent sur un lieu au choix de la famille : à domicile, à l'extérieur ou dans les locaux du dispositif.
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône - 13

DAPV - APV 84

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 07 88 72 38 25
Courriel : contact84@dapvpaca.fr
Site internet : https://dapvpaca.fr/

Informations particulières

Antenne	Porté par UMANE / https://groupe-umane.fr/
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	brochure-dapv-paca.pdf
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse - 84

DAPV - APV 83

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur

50 chemin des Banon - pôle jeunesse - 83260 - LA CRAU
Téléphone : 06 76 48 37 66
Courriel : contact83@dapvpaca.fr
Site internet : https://groupe-umane.fr/etablissements/dapv83/

Informations particulières

Antenne	Porté par UMANE / Véronique Comes
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	brochure-dapv-paca(2).pdf
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var - 83

DAPV - APV 04

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 06 16 64 64 55
Courriel : contact04@dapvpaca.fr
Site internet : https://dapvpaca.fr/

Informations particulières

Antenne	Le DAPV en PACA est porté par 2 associations : UMANE et Trisomie21 Alpes Maritimes.
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	brochure-dapv-paca(3).pdf
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence - 04

DAPV - APV 05

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 06 16 64 64 55
Courriel : contact05@dapvpaca.fr
Site internet : https://dapvpaca.fr/

Informations particulières

Antenne	Le DAPV en PACA est porté par 2 associations : UMANE et Trisomie21 Alpes Maritimes.
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	brochure-dapv-paca(4).pdf
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hautes-Alpes - 05

DAPV - APV 06

Accompagnement public : démarches administratives - Provence-Alpes-Côte d'azur
Téléphone : 06 16 64 64 55
Courriel : contact06@dapvpaca.fr
Site internet : https://dapvpaca.fr/

Informations particulières

Antenne	Le DAPV en PACA est porté par 2 associations : UMANE et Trisomie21 Alpes Maritimes.
Informations	L'APV est un service de proximité inclusif dont le but est de faire équipe avec la personne et ses proches aidants, dans une relation de confiance. Aider, appuyer, encourager et accompagner dans leur projet de vie toute personne concernée par le handicap et ses proches aidants. Ce service est gratuit et ne nécessite pas d'avoir un dossier ouvert à la MDPH, ni notification d'orientation.
Documentation	brochure-dapv-paca(5).pdf
Zone géographique	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-Maritimes - 06